

3641

Travaux et Documents N° 1 - Janvier 1984

SITUATION DEMOGRAPHIQUE DES
ETATS MEMBRES DU CILSS

Par

NASSOUR G. OUAIDOU

Conseiller en Analyse Démographique à
l'Unité Socio-Economique et de Démogra-
phie (USED) Institut du SAHEL.

CHAPITRE I. - APERCU GEOGRAPHIQUE

Les huit Pays, groupés au sein du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel(CILSS), et dont la situation démographique est faite appartiennent tous à la zone sahélienne. Etymologiquement, *Sahel*, mot arabe, veut dire littoral, ou par extension bordure. La zone sahélienne est donc cette bande de terre qui, de la Mauritanie au Tchad borde la partie Sud du Sahara. Les Sept pays traversés par cette bande sont la Gambie, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, et le Tchad, auxquels il faut ajouter l'archipel des Iles du Cap-Vert.

- 00000 -

1. - LE CAP-VERT

L'archipel du Cap-Vert est localisé à 445 km de la Côte Océanique entre le Sénégal et la Mauritanie. Il est composé de dix îlots très montagneux et d'origine volcanique couvrant une surface totale de 4.033,5 km². Le pays est divisé en deux districts, Barlavento (les îles "au vent") et Sotavento (les îles "sous le vent") et est situé entre les parallèles 17° 13' et 14° 48' et les méridiens 22° 41' et 25° 22' à l'Ouest de Greenwich.

La surface totale du pays se répartit de la manière suivante entre les différentes îles.

- BARLAVENTO :

Santo Antao	779 km ²
Sao Vincente	227 km ²
Santa Luzia	35 km ²
Sao Nicolau	343 km ²
Boavista	620 km ²
Sal	216 km ²

Ilots déserts : Branco et Raso.

.../...

- SOTAVENTO :

Santiago	991 km ²
Fogo	476 km ²
Maio	269 km ²
Brava	64 km ²

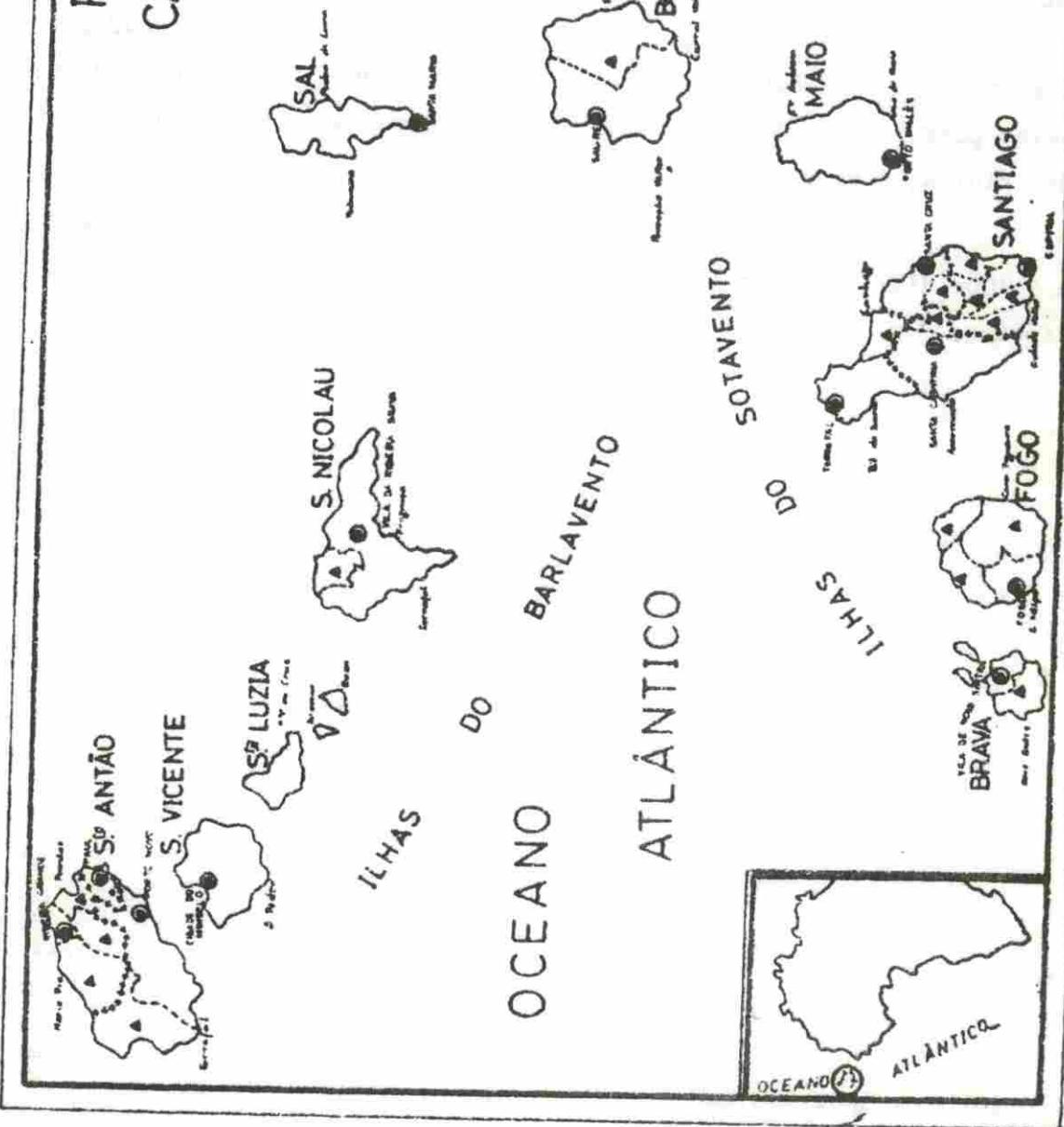
Ilots déserts : CIMA, LUIS AMEIRO et GRANDE.

L'ensemble des îlots représente environ 13,5km². De par leur position géographique, les îles du Cap-Vert se trouvent placées dans une vaste bande du globe terreste à climats arides et semi-arides qui traverse le continent africain depuis l'Atlantique jusqu'à la mer rouge et l'Océan indien, et dominée par la zone du Sahel. Le régime pluviométrique hautement déficitaire est caractérisé par son irrégularité :

- la pluviométrie peut varier suivant les années et dans un même site de 60mm à 1.300 mm;
- les précipitations en un seul jour peuvent représenter la quantité de pluies tombées pendant un mois ou un pourcentage très élevé de pluies tombées pendant un an. Il arrive qu'en un seul jour la pluviosité atteigne 535mm;
- par contre dans certains endroits la pluviosité annuelle est nulle;
- la pluviosité de juillet à octobre représente 90% du total de l'année.

En général, le Cap-Vert subit les caprices du temps, se débattant avec les effets d'une pluviométrie aléatoire et très déficiente : périodes de pluies abondantes alternent avec des périodes plus ou moins longues de sécheresse de la même manière que dans les autres pays du sahel.

REPÚBLICA DE CABO VERDE



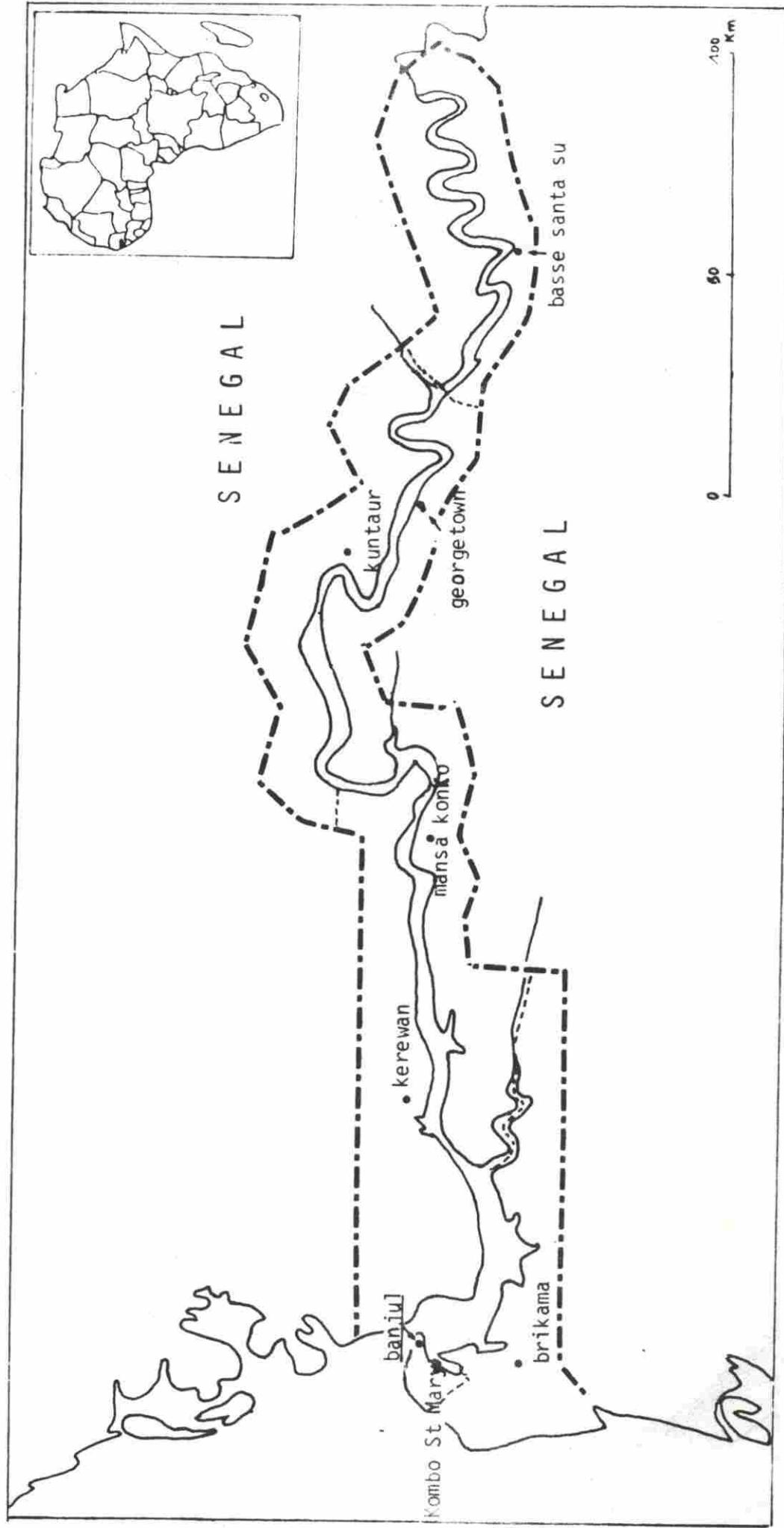
2. - LA GAMBIE

La Gambie est une enclave en territoire Sénégalais. Longue de 500 km, large de 25 à 50, elle couvre, sur les deux rives du fleuve Gambie, une superficie de 10.403 km². Le climat est du type tropical avec une saison sèche et une saison des pluies. L'harmattan souffle durant la saison sèche qui dure de Novembre à Mai. Le thermomètre atteint parfois 45°. Il tombe environ 850mm d'eau au cours de la saison des pluies, surtout au mois d'Août.

L'unique fleuve : la Gambie, est née en Guinée, près de Labé, à 1.100m d'altitude et long de 850km dont 400 se trouvent en territoire Gambien.

.../..

GAMBIE



3.- LA HAUTE-VOLTA

Située au centre de l'Afrique Occidentale à l'intérieur de la grande boucle du Niger, la Haute-Volta s'étend sur 274.122km² entre les 9,2° et 15,5° de latitude Nord et entre les 2,2° de longitude est de 5,3° de longitude Ouest sur environ 650km du Nord au Sud et 850 km d'Est en Ouest.(Le méridien 0 de Greenwich passe par Dori).

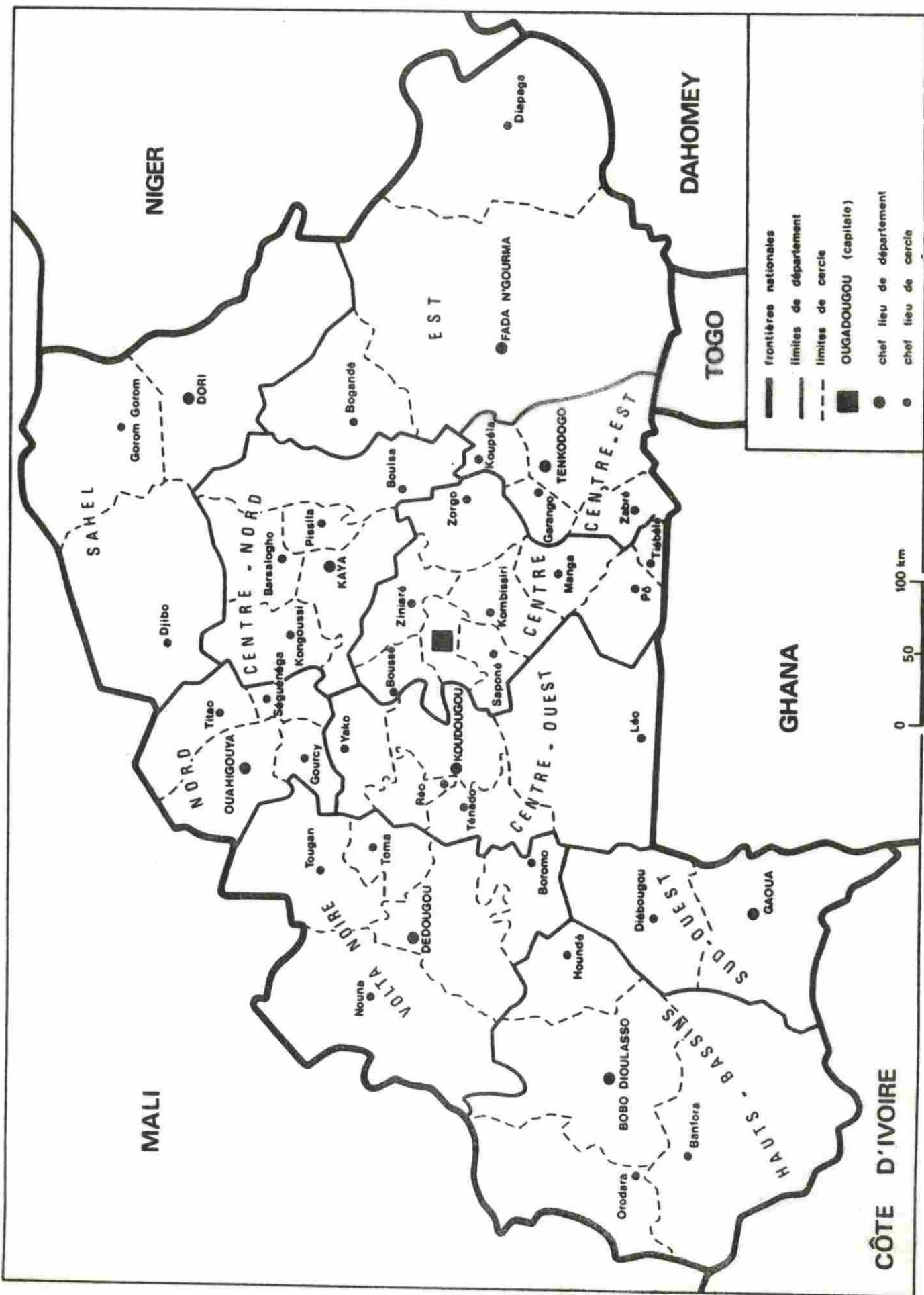
Plateau latélique d'altitude moyenne(150 à 350 m), légèrement incliné du Nord-Est au Sud-Ouest, le territoire de la Haute-Volta est entaillé par le système hydrographique des deux bassins qu'il sépare, d'une part celui du cours moyen du niger et celui des trois Voltas Blanche(575 km en Haute-Volta sur 1.025km au total), Noire(950 km en Haute-Volta sur 2.500 km) et Rouge (300 km) d'autre part. Les Vallées des Voltas, généralement fertiles sont quasi-désertes en raison de la trypanosomiase et de l'onchocercose.

Le climat de la Haute-Volta est tropical, de type soudanien avec une saison des pluies de Mai à Novembre et une saison sèche très chaude. La plus grande partie du pays est une région de savane propice à l'agriculture et à l'élevage. Au Nord d'une ligne Djibo-Dori s'étend une zone sahélienne quasi-désertique.

Les cours d'eau, en plus des trois Voltas dont mention est faite plus haut, sont, la Comoé, le Sourou, la Pendjari d'Ouest en Est, puis les affluents du Niger du Sud au Nord, le Tapoa, la Sirba et le Gorouol.

ordonnance du 7 juin 1974

Sources : I.G.N. "carte routière et administrative de la Haute Volta" au 1/1 000 000 pour le tracé des cercles.
 Journal Officiel de la Haute Volta ; Ordonnance du 7 juin 1974 pour la composition des départements.



4. - LE MALI

Le Mali s'étend entre le 10^e et le 26^e degré de latitude Nord, entre le 4^e degré de longitude Est et le 12^e degré de longitude Ouest, sur une superficie de 1.240.000 km²(depuis la rectification de 1962).

Le relief est constitué d'une suite de savanes et de plateaux latéritiques peu accidentés, d'une altitude maximum de 500 m, se prolongeant au Nord par les grandes plaines sablonneuses qui aboutissent au Sahara. Les hauteurs se situent à la périphérie : au Sud-Ouest et à l'Ouest, les contreforts du Fouta-Djalon : Monts Mandingues dans le cercle de Koulikoro(maximum de 794 m)et Monts de Bambouck dans le cercle de Kita; au Sud, de Bandiagara à Hombori, des falaises(sommet: 1.150 m à Hombori), qui sont les rebords des plateaux Dogons et, à l'extérieur Nord, l'Adrar des Iforas prolongeant le massif Saharien du Hoggar(sommet : 890 m).

Dans l'ensemble, le Mali est formé de deux vastes triangles opposés par leur sommet, l'un au Nord-Est couvert de sable saharien et l'autre au Sud-Ouest couvert de latérite, entre lesquels s'étend la zone alluviale du Delta intérieur du Niger.

Le Mali se divise en trois zones climatiques distinctes :

- au Nord, le désert, chaud et sec, avec des écarts de températures considérables ;(300.000 km² soit 24,2% de la superficie totale);

- au centre,la zone Sahélienne(200.000 km² soit 16% de la superficie totale), recevant de 100 à 400 mm d'eau par an, est une région de savane herbeuse ;

- au Sud, la zone soudanienne où les températures restent très élevées mais où les pluies plus abondantes (de fin Mai à début Octobre), permettent les cultures et l'élevage.

Le Mali est arrosé par les cours supérieurs du Sénégal et du Niger.Le Bassin du Sénégal couvre la partie Occidentale du pays.Le Bafing et le Bakoy, grossi du Baoulé, se réunissent à Bafoulabé pour former le Sénégal. Ce dernier reçoit ensuite, à droite le Kolimbiné, à gauche la falémé.

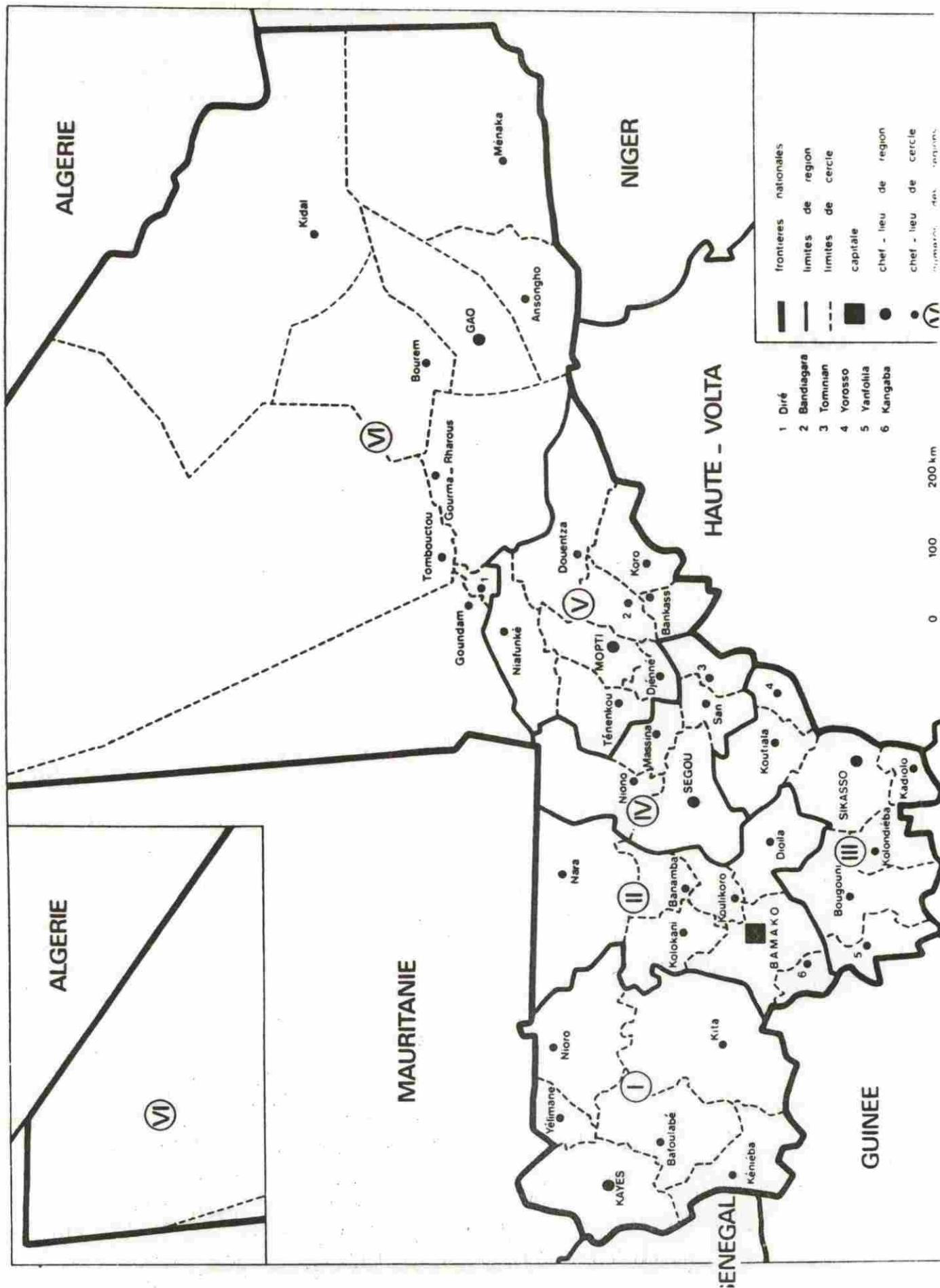
.../...

Le Niger coule au Mali sur 1.700km, venant de Guinée, il reçoit, à droite le Bani formé du Baoulé et du Bagoé. Avant Mopti, il se divise en plusieurs bras, puis alimente de nombreux lacs (lacs Débo, lac Faguibine). Il pénètre ensuite au Niger entre des rives plates bordées de dunes.

carte administrative

1974

Sources : I.G.N. "carte générale de la République du Mali" au 1/2 500 000.



5. - LA MAURITANIE

La Mauritanie couvre, au Nord-Ouest de l'Afrique Occidentale une superficie de 1.025.520 km². Trait d'union entre l'Afrique Arabo-Berbère et l'Afrique Soudanienne, elle est située approximativement entre les 16^e et 27^e parallèles nord et les 6^e et 17^e méridiens Ouest.

Du point de vue relief, la Mauritanie est une immense plaine où s'élèvent, par endroits, des plateaux pierreux. Au Sud, la plaine alluviale du Sénégal est inondée par les falaises du Tagant et de l'Adrar.

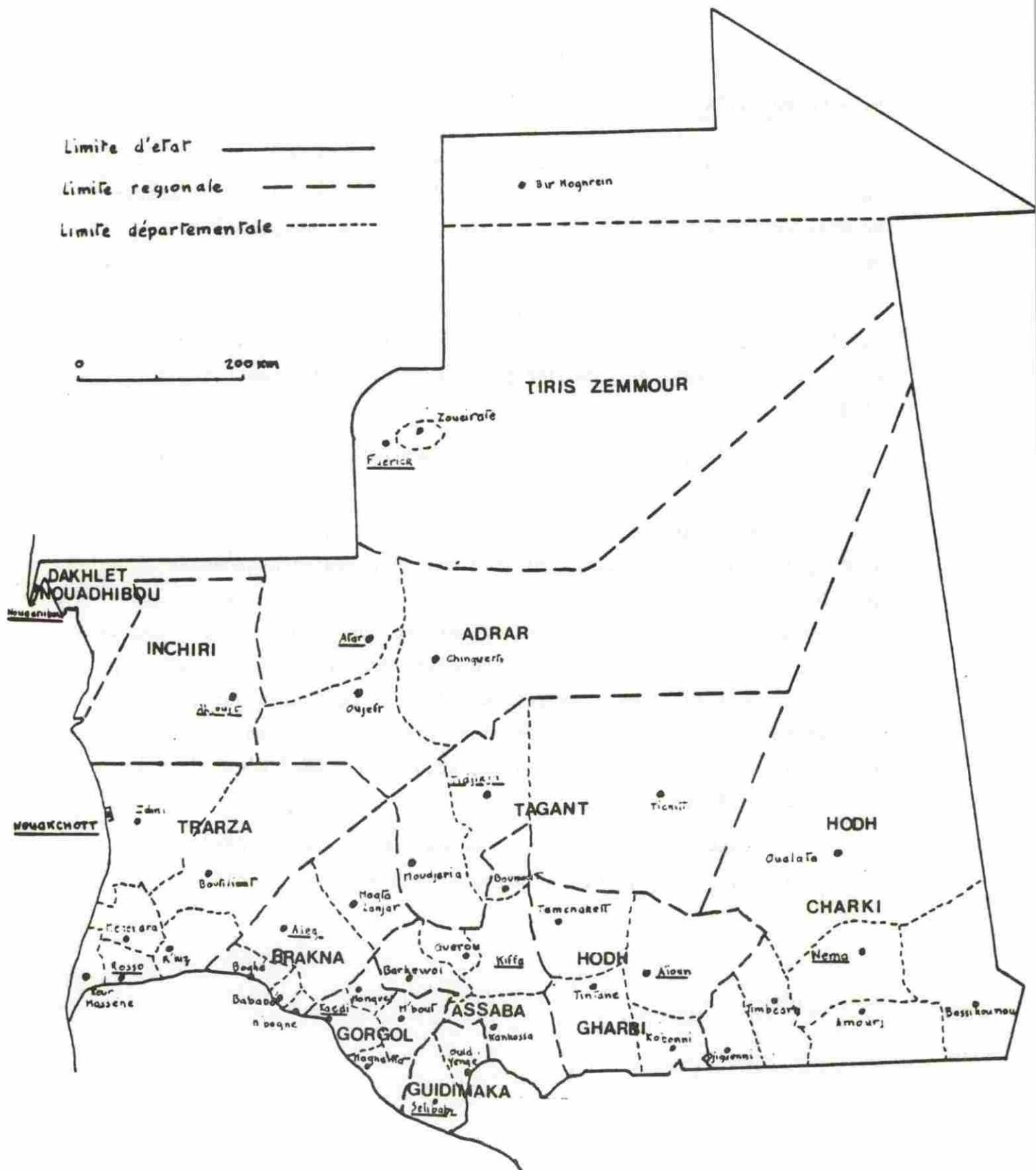
La Côte, bordée de falaises du Cap Blanc au Cap Timiris, est ensuite basse et bordée de dunes.

Le climat comprend quatre zones climatiques : au Sud, la zone présahélienne du Guidimaka aux pluies abondantes (plus de 450 mm) et relativement fréquentes, puis jusqu'à une ligne Nouakchott-Néma, la zone sahélienne au climat sec avec pluies (100 à 300 mm) de juillet à Octobre et maxima de températures élevées (48°); au Nord, la zone côtière au climat tempéré par l'océan. Du Sud au Nord, la hauteur annuelle des pluies passe d'une moyenne de 600 mm dans le Guidimaka à 100 mm au Sud de l'Adrar, 62,5 mm à F'Derick et 55 mm à Bir Moghreim (Fort-Triquet).

La Mauritanie est arrosée au Sud par le fleuve Sénégal et ses affluents, le Karakoro, le Gorgol et les eaux du lac R'Kiz.

.../...

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA MAURITANIE



6. - LE NIGER

Situé à plus de 600 km de la mer, le Niger est compris entre les 12ème et 23 ème degrés de latitude Nord et entre les degrés 0 et 16 de longitude est et couvre une superficie de 1.267.000 km². Le pays se caractérise par sa massivité (1.700 km d'Est en Ouest) et par sa continentalité.

Trois régions naturelles peuvent être distinguées au Sud au Nord, la région méridionale (120.000 Km²) appuyée sur les frontières du Bénin et du Nigéria, qui seule présente des possibilités agricoles, la zone centrale entre les isohyètes 350 et 100 mm représentant environ 30 % de la superficie totale, où domine une économie pastorale, permanente ou nomade, et la zone septentrionale, désertique, représentant environ 60% de la superficie.

Le relief présente l'aspect d'une vaste pénéplaine (300-350 m au Sud), rocheuse ou sablonneuse, parsemée de pitons isolés et de cuvettes, les principaux sommets étant situés au centre-Nord dans l'important (400 km x 200 km) massif de l'Aïr (1.875 m au Mont Greboun) qui se rattache au Hoggar au Nord et à la frontière Libyenne dans le Djado à l'extrême Nord-Est (1.022 m au Mont Toumo).

Le climat continental Sahélien, est caractérisé par deux saisons nettement marquées : la saison sèche, d'Octobre à juin et la saison des pluies, très chaude, de juillet à octobre. Les précipitations qui sont de 60 mm à Niamey, diminuent vers le Nord. Le climat et la latitude déterminent deux zones de végétation : désertique au Nord et Sahélienne au Sud.

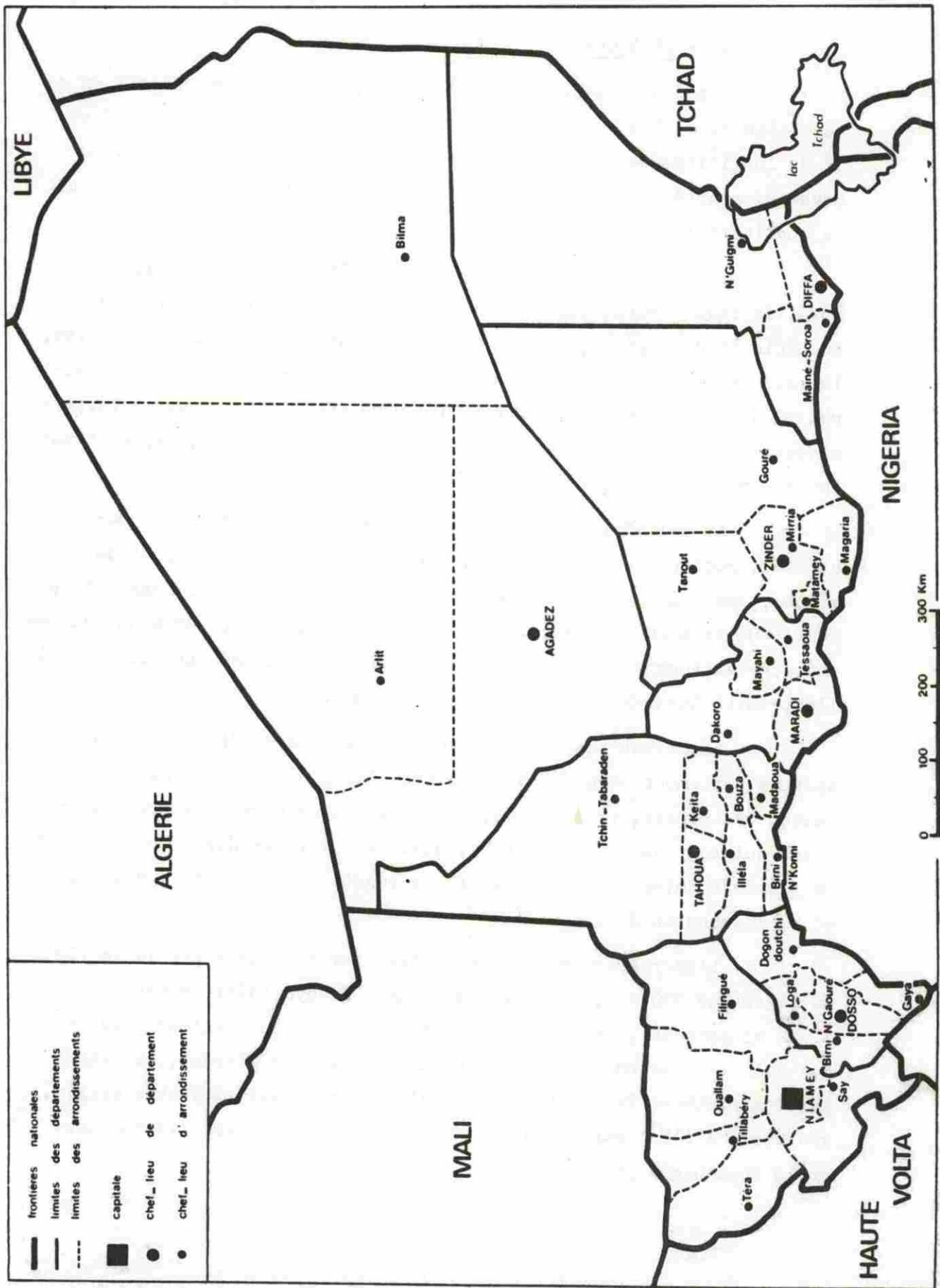
L'hydrographie peut se schématiser à l'Ouest par la vallée du Niger (sur 550 km), navigable de Niamey à Gaya (débit moyen annuel : 1.022 m³/seconde), ses affluents temporaires et les vallées fossiles des dallois (descendant de l'Aïr et de l'Adrar des Iforas), au centre par des rivières intermittentes et d'anciennes vallées sèches (maggia, goulbis), à l'Est par le lac Tchad (1/8ème de sa superficie au Niger) et la Komadougou.

.../...

Carte administrative

1974

Sources : "Perspectives décennales de développement - 1965-74" annexe 1 -cartes.
 Commissariat Général au Plan - République du Niger.
 Pour l'arrondissement d'Arlit : "Atlas International de l'Ouest Africain"
 pi. 42 "Divisions politiques et administratives" -1970 - O.U.A.



7. - LE SENEGAL

Le Sénégal couvre une superficie de 196.722 km² et est situé entre les dégrés de latitude Nord 12° 30 et 16°70. Le pays se présente sous la forme d'une cuvette (moins de 100 m), généralement sablonneuse, dont les rebords se relèvent au Sud-Est à l'approche du Fouta-Djalon (maximum de quelques 500 m dans la région de Kédougou). Les mouvements de terrain sont constitués soit, au Nord du Cap-Vert, par des cordons dunaires dont les alignements sont séparés par les Niayes, au sol assez fertile, soit par les vallées des fleuves (Sénégal; Saloum et son affluent le Siné; Gambie et Casamance), dont la faible pente favorise la multiplication des méandres, des lacs de décharge (lac de Guiers) des deltats ainsi que des inondations. Plusieurs régions naturelles peuvent être distinguées : la Vallée du Fleuve Sénégal, avec ses bandes parallèles (Oualo ou terres basses, diéri ou terres hautes); le Cap-Vert, très fortement urbanisé; la région côtière de Saint-Louis à la Gambie, longue de 500 km, tantôt sablonneuse, tantôt rocheuse et découpée, parfois basse et marécageuse; la région arachidière de 100 à 120 km de profondeur dont le sol s'améliore du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest; la région sylvo-pastorale, comprise entre la zone arachidière, le fleuve Sénégal et le Sénégal Oriental, favorable à l'élevage ; la région orientale, la plus élevée et un peu isolée par rapport au reste du pays, et la Casamance au réseau hydrographique particulièrement développé.

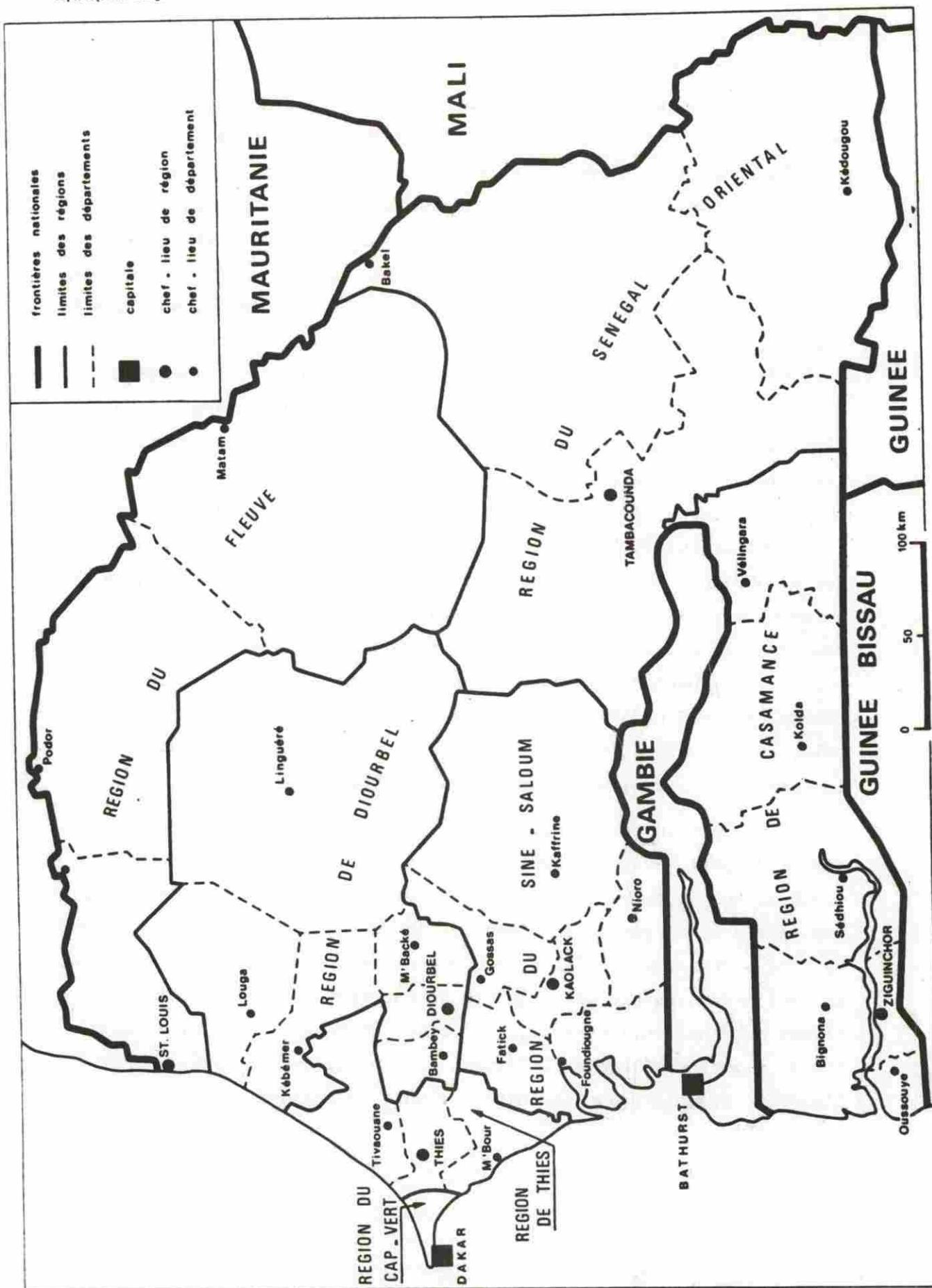
Le climat Soudanien, sec et chaud, règne sur la plus grande partie du pays, avec une seule saison des pluies (de 300 mm au Nord à 1.400 mm en Casamance) et s'étendant sur 4 à 6 mois (juillet - novembre) les écarts de températures s'accroissant vers l'Est. Cependant l'extrême Nord a un climat sahélien avec 300 mm de pluie concentrée en un mois et demi tandis que la zone côtière du Cap-Vert à la Mauritanie a un climat subcanarien. Le Ferlo, qui occupe le centre du pays, à cheval sur le climat sahélien et le climat soudanien, est un semi-désert. A l'extrême Sud, la basse Casamance, chaude et humide, a un climat Guinéen.

.../...

Carte administrative

1974

Sources : "Cartes pour servir à l'aménagement du territoire" - Ministère du Plan - République du Sénegal - août 1965.



8. - LE TCHAD

Etalé sur 1.700 km entre les 8ème et 24 ème degrés de latitude Nord et sur 1.000 km entre les 14ème et 24ème degrés de longitude Est, le Tchad couvre une superficie de 1.284.000 km². N'Djamena la capitale de l'Etat Tchadien, est située à 2.060 km de Douala (1.500 km pour la ville de Moundou au Sud du pays), 1.705 km de Port-Harcourt 2.040 km de Lagos et 2.975 km de Pointe-Noire, (2.400 km pour la ville de Sarh au Sud du pays) et la ville d'Abéché, à l'Est est à 2.650 km du Port-Soudan. Toutes ces distances font du Tchad l'un des pays les plus continentaux du monde.

Le relief comporte une immense pénéplaine se relevant à l'Est et au Nord et déprimée dans la région du lac Tchad, les principaux massifs étant situés en bordure de la cuvette dans le Ouaddaï (1.050 m), l'Ennedi (1.450 m) et surtout le Tibesti (3.415 m à l'Emi Koussi) ainsi qu'au centre dans le massif du Guéra (1.508 m au mont Guedi).

Guedi).

Le climat s'étage en trois zones :

- la zone sahélienne et du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET), comprise entre le 14ème parallèle et la frontière Libyenne, s'étend sur environ 780.000 km². La pluviométrie y est très basse, moins de 300 mm de pluie (23 mm à Faya-géau). La végétation, très maigre se concentre au pied des massifs du Tibesti et de l'Ennedi.
 - la zone du centre et de l'Est Tchadien, situé au Sud de la précédente, est limitée au Sud-Ouest par le bassin du Chari et s'étend sur environ 373.000 km².
 - les pluies y sont plus abondantes qu'au Nord et plus étalées dans le temps (400 à 900 mm de pluies par an). Les Ouaddis ne coulent généralement que quelques mois par an.
- C'est une zone sahélo-soudanienne de steppes à épineux.

- la zone du Sud Tchadien, constituée par les deux bassins des fleuves Chari et logone, s'étend sur environ 130.060 km².Les pluies y dépassent les 700 mm par an et atteignent 1.200 à 1.300 mm à Sarh. La végétation de type soudano-guinéen se présente comme une savane à baobabs et à karités avec des étendues herbeuses dans les régions inondables.

Le réseau fluvial est constitué par les deux fleuves du Chari (avec son affluent, le Bahr Sara ou Ouham) et du Lagone, respectivement, de 1.200 et 1.000 km. Le lac Tchad peu profond (4m en moyenne) et d'une superficie variable (de 10.000 à 30.000 km² pour un périmètre de 100 à 250 km), alimenté essentiellement par le Chari grossi du Logone à N'Djamena, constitue une réserve de poissons et forme des polders fertiles au Nord-Est.

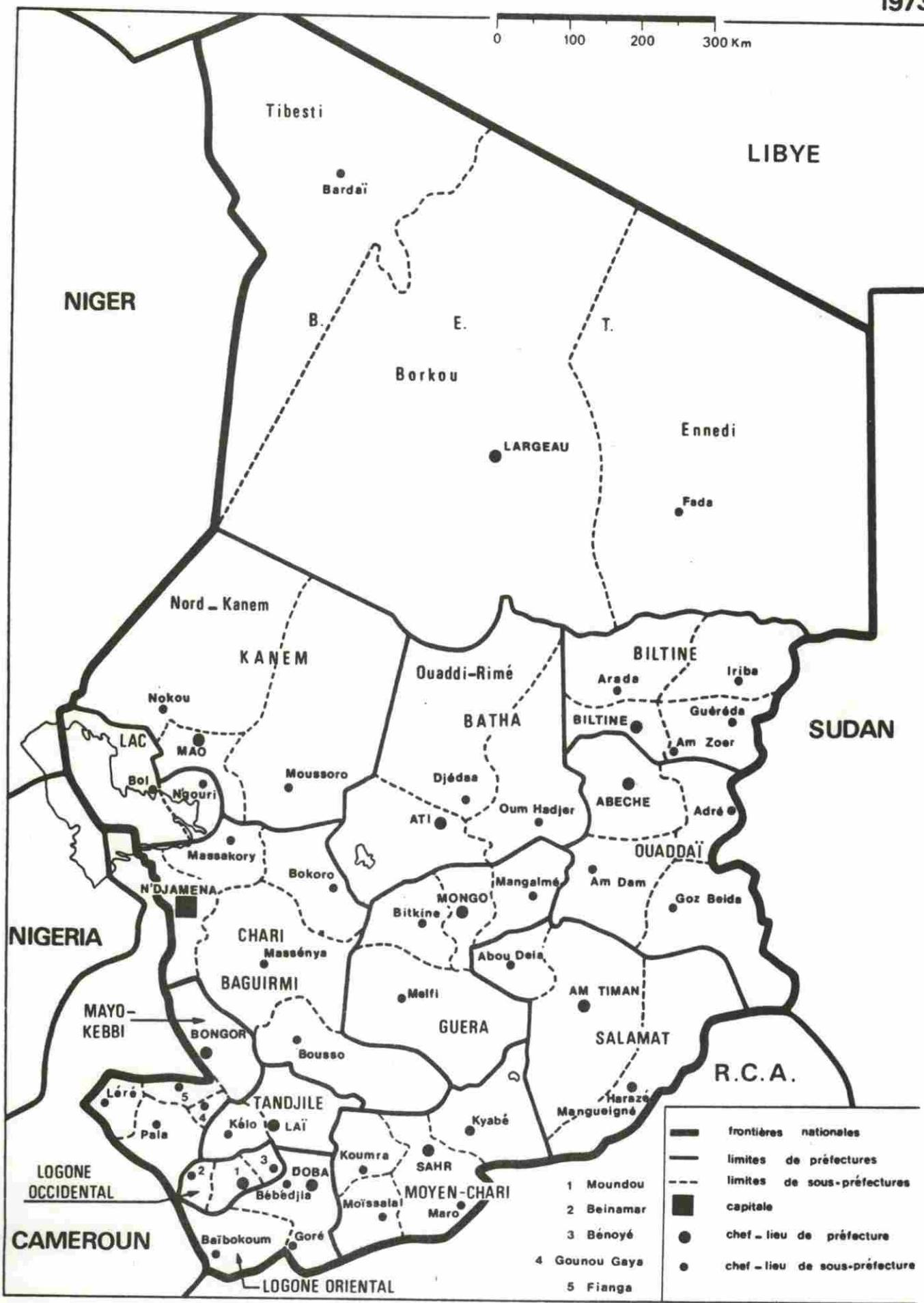
.../..

Carte administrative

1973

Sources : Service du Cadastre - République du Tchad.

0 100 200 300 Km



L'ensemble des huit pays passés en revue, couvre une superficie de 5.307.280,5 km², soit 17,5% des 30.319.000 km² du Continent Africain et où prédominent quatre zones écologiques et climatiques :

- Au Nord, la zone Saharienne,
- Au Centre, la zone Sahélienne,
- Au Sud, la zone Soudanienne,
- et enfin, la zone Soudano-Guinéenne à l'extrême Sud.

La zone Saharienne couvrant une superficie d'environ 2.609.340 km² (soit 49,2 % de la superficie totale des huit pays Sahéliens) se répartit entre le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad et explique en partie l'inégale répartition des populations de ces quatre pays.

II. - SITUATION DEMOGRAPHIQUE

II.O/ Sources des données.

Les principales sources des données démographiques dans les pays membres du CILSS sont les enquêtes démographiques, les Recensements de la population et les enquêtes spécialisées sur les migrations, la mortalité, l'emploi, la fécondité et varient tant du point de vue qualité que quantité d'un pays à un autre. Mises à part les opérations de Recensement Général de la Population, la plupart de ces enquêtes spécialisées sont des opérations localisées généralement, entreprises par des organismes non nationaux et dont les résultats ne sont toujours pas disponibles au niveau des services nationaux de la statistique. A ces sources il faut également mentionner les recensements administratifs et l'existence du système d'enregistrement des faits d'état-civil, qui sont plutôt d'intérêt moindre dans le domaine démographique, ceci du fait des objectifs propres des recensements administratifs et du mauvais fonctionnement du système d'état-civil. Aussi dans les tableaux qui suivent ces opérations ne sont pas prises en compte. Pour l'ensemble des huit pays concernés, quatre vingts opérations de collecte(toute nature) ont été recensées, réparties comme suit entre ces pays.

Tableau n°1 : nombre d'opérations de collecte toute nature par pays.

: Cap-Vert	5	:
: Gambie	10	:
: Haute-Volta	17	:
: Mali	8	:
: Mauritanie	5	:
: Niger	7	:
: Sénégal	19	:
: Tchad	9	:
:		

A noter que ce recensement des différentes opérations de collecte n'est sûrement pas exhaustif, car n'ayant pas connaissance de certaines opérations localisées.

La répartition de ces opérations par niveau (national, local) et dans le temps est donnée dans les tableaux ci-dessous.

Tableau n°2 : Répartition des opérations de collecte toute nature selon le niveau(national-local) par pays.

Niveau		National	Local	Total	
:	pays	:	:	:	:
:	Cap-Vert	:	3	2	5
:	Gambie	:	4	6	10
:	Haute-Volta	:	4	13	17
:	Mali	:	1	7	8
:	Mauritanie	:	3	2	5
:	Niger	:	1	6	7
:	Sénégal	:	6	13	19
:	Tchad	:	-	9	9
:	Ensemble	:	22	58	80
:		:	:	:	:

Tableau n°3 : Répartition des opérations de collecte toute nature dans le temps par pays (*)

Années de collecte		avant:1960	1960:1969	1970:1979	à partir:1980	Total	
:	pays	:	:	:	:	:	:
:	Cap-Vert	:	-	1	3	1	5
:	Gambie	:	1(**)	2	6	1	10
:	Haute-Volta	:	-	4	11	2	17
:	Mali	:	1	1	4	2	8
:	Mauritanie	:	-	1	2	2	5
:	Niger	:	1	3	3	-	7
:	Sénégal	:	-	10	7	2	19
:	Tchad	:	1	7	1	-	9
:	Ensemble	:	4	29	37	10	80
:		:	:	:	:	:	:

Notes : (*) - les années considérées sont les années de fin de collecte sur le terrain

(**) - pour le cas particulier de la Gambie, a été retenue la date de démarrage des enquêtes du Medical Research Council dans la région de Kénéba.

De cet inventaire, il ressort que 45% de ces opérations ont été réalisées en Haute-Volta et au Sénégal. Toutefois, si l'on considère le champ géographique couvert par les opérations de collecte, les pays comme le Cap-Vert et la Mauritanie qui totalisent chacun cinq opérations, en ont réalisées trois au niveau national contre, une seule au Mali (sur 8) et au Niger (sur 7) et aucune au Tchad (sur 9). Sur les 22 opérations d'envergure nationale inventoriées, 19 portent sur un recensement exhaustif dont 12 au niveau national; les 7 autres ont été localisés soit dans les centres urbains, soit dans certains villages où interviennent des organismes de développement. A signaler le cas spécifique de la République du Tchad où aucune collecte des données chiffrées n'a eu à couvrir l'ensemble du territoire national. Le Recensement Administratif amélioré qui a toutes les caractéristiques d'un recensement statistique n'avait été exécuté que dans dix des quatorze préfectures - divisions administratives - ainsi que dans les chefs-lieux de sous-prefectures et de postes administratifs des quatre autres. Nous donnons dans le tableau ci-dessous la répartition des nombres de ces recensements de la population par pays.

Tableau n°4 : Nombre des recensements de la population par pays selon le niveau.

	Niveau	National	Local	
: pays	:	:	:	
: Cap-Vert	:	3	-	:
: Haute-Volta	:	1	2	:
: Gambie	:	3	-	:
: Mali	:	1	-	:
: Mauritanie	:	1	-	:
: Niger	:	1	-	:
: Sénégal	:	1	3	:
: Tchad	:	1*	1	:
: Total	:	12	7	:

Note : (*) recensement administratif amélioré de 1968 (National partiel).

La ventilation de toutes ces opérations de collecte dans le temps (tableau 3), indique que près de 83% de celles-ci ont été exécutées dans les années 60 (soixante) et les années 70 (soixante dix). Les caractéristiques communes à ces opérations, résident, dans le faible degré d'exploitation et d'analyse de leurs résultats ainsi que la faible utilisation judicieuse de ces résultats dans les plans de développement économique et social. Aussi pour pallier ces insuffisances a-t-il été développé au sein de l'Unité Socio-Economique et de Démographie de l'Institut du Sahel, un programme de Recherche Démographique pour le Sahel (PRDS).

L'objectif fondamental de ce programme est de contribuer à une meilleure connaissance des sociétés sahéliennes et de leur dynamique pour faire jouer à la planification économique et sociale un rôle plus actif dans l'amélioration des conditions de vie des populations et dans la réhabilitation des écosystèmes de la sous-région. Les différentes composantes du PRDS sont les suivantes :

- l'Exploitation et l'analyse des données démographiques (EXADD);
- l'Etude sur les interrelations entre Population - Santé - Développement (PSD);
- la Formation comprenant, entre autres, l'organisation des séminaires nationaux sur des thèmes ayant trait à la population, généralement axés sur les interrelations entre Population et Développement.
- l'étude sur la mortalité infantile dans le Sahel (EMIS);
- la collecte des statistiques sanitaires.

Ce programme de Recherche Démographique s'intègre au vaste programme de redressement et de développement à court, à moyen et à long termes, défini à Ouagadougou en Septembre 1973, lors de la Conférence des Chefs d'Etat des Pays Membres du CILSS et portant sur :

- l'autosuffisance alimentaire ;
- la maîtrise de l'eau ;
- la restauration de l'espace sahélien ;
- la connaissance du milieu humain ;
- la formation.

.../...

Toutes ces composantes de ce vaste programme du CILSS, ne peuvent être dissociées les unes des autres et constituent un ensemble unique, base de tout effort crédible de réhabilitation effective et durable de la région sahélienne. Dès lors, les activités de l'Unité Socio-Economique et de Démographie ne sauraient se limiter à la seule dimension de la connaissance du milieu humain. Ces activités touchent, en fait, à l'ensemble des thèmes prioritaires, définis plus haut, dont aucun ne saurait déboucher sur des réalisations viables si l'on n'opère une évaluation correcte des problèmes socio-économiques et démographiques sous-jacents afin de leur trouver une solution.

Aussi, en plus du Programme de Recherche Démographique, existe-t-il au sein de l'Unité, d'autres programmes tels que ceux de la Planification du Développement, de la Santé, de l'Eau et de la Nutrition, et de la Sociologie Rurale.

Il va sans dire qu'en l'absence des séries socio-économiques et démographiques pertinentes sur les pays concernés, il serait vain de parler, d'un programme de sauvetage de la sous-région sahélienne.

II.1./ ETAT DE LA POPULATION

1. Répartition par type d'habitat

La répartition de la population d'un pays, par type d'habitat met en évidence deux phénomènes essentiels : le développement des centres urbains et la dispersion de l'habitat rural. D'une importance capitale pour toute politique de développement économique et sociale, la localisation des habitants sur le territoire national, reflète, d'une part, la manière dont se combinent les activités économiques individuelles et conditionne d'autre part, l'implantation de l'infrastructure économique et/ou sociale.

a/.- Développement urbain

Tableau n°5. Proportion de la population vivant dans les centres urbains de 20.000 habitants et +.

.../...

Pays		%	Nombre des
			centres
: Cap-Vert (recensement de 1980)	: 27,6	: 2	:
: Gambie (recensement 1973)	: 13,1	: 2	:
: Haute-Volta (recensement 1975)	: 5,5	: 4	:
: Mali (recensement 1976)	: 11,6	: 9	:
: Mauritanie (recensement de 1977)	: 13,5	: 3	:
: Niger (Recensement de 1977)	: 7,5	: 5	:
: Sénégal (Recensement 76)	: 32	: 10	:
: Tchad (est. 1978)	: 17,8	: 9	:
:-			:

Le tableau 5 indique la proportion de la population de chacun des huit pays sahéliens, vivant dans les capitales et les villes de vingt mille habitants et plus. La définition de la population urbaine variant d'un pays à un autre, nous avons opté pour le critère de la taille. 20.000 habitants et plus - pour la mesure de l'urbanisation dans chacun de ces pays. La population urbaine serait donc constituée des personnes vivant dans ces centres urbains. Pour l'ensemble des huit pays, il a été dénombré une quarantaine de centres urbains où vivent, entre 6,4% et 32% de la population totale. Ce qui met en évidence un faible niveau d'urbanisation. Signalons toutefois que les chiffres retenus pour chaque pays n'ont qu'une valeur indicative car ils portent sur des années et des sources différentes. Si pour les pays tels que le Cap-Vert, la Gambie, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal, les données sont issues des données recensements, il n'en est pas de même pour le Tchad, où la population des centres urbains a été estimée à partir des résultats de l'enquête démographique de 1964. Ceci étant dit, l'examen du tableau montre que des huit pays, le Sénégal apparaît comme le pays sahélien le plus, relativement, urbanisé, la Haute-Volta et le Niger les plus faiblement urbanisés. Le niveau relativement élevé de l'urbanisation au Sénégal peut s'expliquer par l'histoire passée de ce pays (capitale fédérale de l'ex Afrique Occidentale Française, important comptoir commercial colonial) ainsi que par sa position géographique notamment par la façade maritime qu'a ce pays et le niveau élevé d'industrialisation de son économie, principal facteur d'urbanisation. Notons également que les principales villes de ces pays sont pour la plupart des capitales politiques d'Etats, les chefs-lieux de circonscription administrative et donc partant les principaux foyers d'activité politique comme l'indique le tableau ci-dessous.

.../...

Tableau n°6. Répartition des villes de 20.000 habitants et plus
selon la population et la fonction.

Pays	Villes et année de référence	Population : chiffres absolus	%	Fonction
CAP- VERT	1. Praia (1980)	39.794	48,8	capitale d'Etat
	2. Mindolo (1980)	41.792	51,2	capitale régionale
GAMBIE	1. Banjul (1973)	39.179	60,6	capitale d'Etat
	2. Serre Kunda (1973)	25.505	39,4	capitale régionale
HAUTE-VOLTA	1. Ouagadougou (1975)	172.661	49,3	capital d'Etat
	2. Bobo-Dioulasso (1975)	115.063	32,9	capitale régionale
	3. Koudougou (1975)	36.838	10,5	capitale régionale
	4. Ouahigouya (1975)	25.690	7,3	Capitale régionale
MALI	1. Bamako (1976)	419.239	56,6	capitale d'Etat
	2. Ségou (1976)	65.426	8,8	capitale régionale
	3. Mopti (1976)	53.322	7,2	capitale régionale
	4. Kayes (1976)	49.431	6,7	capitale régionale
	5. Sikasso (1976)	46.503	6,3	capitale régionale
	6. Gao (1976)	30.863	4,2	capitale régionale
	7. Kati (1976)	24.831	3,4	chef lieu de cercle
	8. Koutiala (1976)	27.156	3,7	chef lieu de cercle
	9. San (1976)	23.378	3,2	chef lieu de cercle
MAURITANIE	1. Nouakchott (1977)	138.530	76,4	capitale d'Etat
	2. Nouadhibou (1977)	22.365	12,3	capitale régionale
	3. Kaédi (1977)	20.356	11,3	capitale régionale
NIGER	1. Niamey (1977)	225.314	59,2	capitale d'Etat
	2. Zinder (1977)	58.436	15,3	capitale régionale
	3. Maradi (1977)	45.852	12,0	capitale régionale
	4. Tahoua (1977)	31.265	8,2	capitale régionale
	5. Agadez (1977)	20.475	5,4	capitale régionale
SENEGAL	1. Dakar (1976)	940.920	62,6	capitale d'Etat
	2. Thies (1976)	115.245	7,7	capitale régionale
	3. Kaolack (1976)	104.154	6,9	capitale régionale
	4. Saint Louis (1976)	88.665	5,9	capitale régionale
	5. Ziguinchor (1976)	69.646	4,6	capitale régionale

. / ..

	6. Diourbel	53,886	3,6	capitale régionale	:
	(1976)		:	:	:
	7. Louga (1976)	33.579	2,2	capitale régionale	:
	8. M'Bour	36.352	2,5	chef lieu départe-	:
	(1976)		:	ment	:
	9. M'Backé	25.390	1,7	chef lieu départe-	:
	(1976)		:	ment	:
	10. Tambacounda	33.637	2,2	capitale régionale	:
	(1976)		:	:	:
	1. N'Djamena		:	:	:
	(estimation		:	:	:
	1978)	280.000	49,9	capitale d'Etat	:
	2. Moundou	62.300	11,0	capitale régionale	:
	(estimation		:	:	:
	1978)		:	:	:
	3. Sarh (esti-	61.300	10,8	capitale régionale	:
	mation 1978)		:	:	:
	4. Abéché (esti-	49.900	8,8	capitale régionale	:
	mation 1978)		:	:	:
	5. Kélo (esti-	25.600	4,5	chef lieu sous-pré-	:
	mation 1978)		:	fecture	:
	6. Dobalesti-	20.100	3,5	capitale régionale	:
	(mation 1978)		:	:	:
	7. Bongor (es-		:	:	:
	timation 1978)	22.200	3,9	capitale régionale	:
	8. Palaesti-:	20.400	3,6	chef-lieu sous-pré-	:
	ma		:	fecture	:
	9. Koumna (esti-	24.900	4,4	chef lieu sous-pré-	:
	mation 1978)		:	fecture	:

.../..

A ces fonctions administratives, il faut également signaler que tous ces centres constituent de grands points de convergence et d'écoulement de marchandises. C'est dans ces villes que se trouve la majorité des fabriques modernes travaillant pour le marché et une partie importante des entreprises de transformation des matières premières. La concentration des principaux services sociaux dans la plupart de ces centres, surtout dans les capitales d'Etat, est à la base du déséquilibre accentué entre zones urbaine et rurale. En effet l'une des caractéristiques marquantes de beaucoup de pays africains est la rapide disparition des signes de la vie moderne dès que l'on s'éloigne des centres urbains. Cet état de chose est l'une des causes, sinon la principale, de l'exode rural, dont souffrent la plupart des pays africains. Conséquence logique du phénomène, les centres urbains se développent à peu près quatre fois - parfois même six à huit fois plus vite que les zones rurales comme l'indique le tableau ci-dessous, exception faite du cas de la ville de Banjul en Gambie.

Tableau n°7. : Taux de croissance de la population urbaine totale, de la capitale et de l'ensemble de la population.

PAYS	: Taux de croissance de la population urbaine totale(1):	: Taux de croissance de la capitale %:	: Taux de croissance de l'ensemble de la population %:
	: %	:	:
Cap-Vert (1970-80)	3,8	4,8	0,9
Gambie	4,6 (1)	3,4 (2)	4,5 (2)
Haute-Volta	5,9 (1)	8,9 (3)	1,7 (3)
Mali (1960-1976)			
Mauritanie	6,13	8,4	2,5
Niger	13,2	23,5 (4)	2,5 (4)
Sénégal	6,6 (1)	11,5 (5)	2,7 (5)
Tchad (1975-1980)	2,9 (1)	7,0 (6)	2,6 (6)

Notes :

- (1) - Source : section des statistiques démographiques et sociales de la CEA : estimation pour la période 1975-1980
- (2) - période 1963-1973
- (3) - période 1966-1975 et 1960-1975

(4) périodes 1962-1977 et 1965-1977

(5) période 1960-1977

(6) période 1978-1982.

Cette dynamique de l'urbanisation des pays sahéliens comporte un ensemble d'effets néfastes et d'éléments favorables. Comme éléments néfastes, signalons particulièrement, l'exode massif des hommes capables de travailler qui quittent les zones rurales, entraînant souvent une pénurie de main d'œuvre dans l'agriculture. Quant aux éléments favorables, il y a le fait indéniable qu'industrialisation et urbanisation vont de pair. L'urbanisation a tendance à hâter l'évolution vers une économie moderne, à réduire l'influence paralysante de certaines croyances et valeurs traditionnelles, à permettre une plus grande spécialisation en apportant des qualifications nouvelles, à stimuler la diversification de l'économie et à regrouper les marchés pour les productions nationales.

1./ Dispersion de l'habitat rural

Moins groupé que l'habitat urbain, l'habitat rural présente, sur le terrain, une dispersion qu'il est intéressant de mesurer, tout au moins grossièrement. Une approche grossière en est fournie par la densité, c'est-à-dire le nombre d'habitants rapporté à l'unité de surface (le kilomètre carré en général). L'importance de la notion de densité, pour des pays tels que ceux de la sous-région sahélienne, réside en ce qu'elle est liée à la possibilité de mise en valeur d'une région. On conçoit en effet qu'au dessous d'une certaine valeur, aucun développement urbain, agricole ou commercial ne soit possible, car les problèmes de transport et d'échange ne peuvent plus être résolus de façon rentable. Il est difficile de préciser ce seuil (le chiffre de 50 aurait été avancé pour l'Afrique,) qui dépend de la nature du sol et de ses ressources, mais c'est un seuil auquel on se heurte inéluctablement dans tout programme d'équipement. Toutefois, pour des pays où plus de la moitié du territoire national est désertique, parler d'une densité de la population par rapport à la superficie totale, n'a pas de sens. Aussi avons-nous distingué trois types de rapport :

.../..

population totale par km² de superficie totale; de terre arable et population rurale par km² de terre arable.

Tableau 8 : Densité de la population par pays.

PAYS	habitants par km ²	population rurale par km ² de terre arable
Cap-Vert (1980)	73,4	778,7
Gambie (estimation 30/6/1975)	47	200
Haute-Volta (1975)	21	101
Mali (1976)	5,2	55
Mauritanie (1977)	1,3	134
Niger (1977)	4	34
Sénégal (1976)	25,4	208,8
Tchad (estimation 30/6/1978)	3,4	62

En considérant la densité de la population par rapport à la superficie totale (colonne 1), les pays tels que le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad apparaissent comme les plus faiblement denses. Cette dispersion peut s'expliquer, en partie, par de vastes étendues désertiques qu'ont ces pays. Par rapport aux superficies cultivables, c'est le Cap-Vert qui semble être confronté à un problème de pression démographique sur ses terres. Les terres arables les plus faiblement peuplées se trouvent également dans les quatre pays précédemment cités. Signalons l'existence des différences régionales importantes du point de vue densité au niveau d'un même pays.

2°) Répartition par sexe et par âge

Résultat d'une triple action fécondité-mortalité-migrations, la composition par âge et sexe de la population a un impact non seulement sur l'évolution démographique future mais également sur le développement économique et social. Dans le tableau 9, donnant la répartition par grands groupes d'âges de la population de chacun des huit pays sahéliens, il ressort l'extrême jeunesse de cette population expliquée en partie par une forte natalité combinée à une mortalité encore élevée. Une exception cependant pour le Cap-Vert où la faible proportion de la population adulte est due essentiellement à la forte émigration touchant ce pays et à une forte baisse de la mortalité amorcée depuis 1951.

Tableau n°9 : Répartition de la population par grands groupes d'âge en % (ensemble des deux sexes).

: PAYS	Grands groupes d'âges					: Total :
	: 0-14 ans:		: 15-59 ans:		: 60 ans et + :	
	: :	: :	: :	: + :	: :	
: Cap-Vert (1980)	: 45,97	: 45,78	: 8,25	: 100,00	:	:
: Gambie (1973)	: 41,20	: 52,70	: 6,10	: 100,00	:	:
: Haute-Volta (1975)	: 44,10	: 50,30	: 5,60	: 100,00	:	:
: Mali (1976)	: 44,03	: 49,72	: 6,25	: 100,00	:	:
: Mauritanie (1977)	: 43,97	: 50,20	: 5,83	: 100,00	:	:
: Niger (1977)	: 45,30	: 51,00	: 3,70	: 100,00	:	:
: Sénégal (1976)	: 43,05	: 50,86	: 6,09	: 100,00	:	:
: Tchad (estimation 30/6/1978)	: 40,60	: 55,00	: 4,4	: 100,00	:	:

Cette extrême jeunesse des populations sahéliennes entraîne pour les économies nationales des charges et nécessite des efforts soutenus dans le domaine des investissements socio-économiques : santé, enseignement, habitat etc.. Pour la tranche potentiellement active de la population (15-59 ans), la proportion des personnes à charge est l'une des plus élevées du globe et varie d'un pays à un autre comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau n° 10 : Proportion des personnes à charge pour 100 personnes potentiellement actives.

: Pays	: Personnes à :	
	: charges pour 100:	
	: chefs :	
: Cap-Vert (1980)	: 118,4	:
: Gambie (1973)	: 89,8	:
: Haute-Volta (1975)	: 98,8	:
: Mali (1976)	: 101,1	:
: Mauritanie (1977)	: 99,2	:
: Niger (1977)	: 96,6	:
: Sénégal (1976)	: 96,6	:
: Tchad (estimation 1978)	: 81,8	:

.../...

3°) Familles et situation des familles

L'individu ne vit qu'exceptionnellement à l'état d'isolé au sein d'une société, son cadre naturel étant un groupement familial. Aussi est-il intéressant d'étudier la répartition de la population en de tels groupements ainsi que la situation de chaque membre de groupement dans son cadre familial.

a) Familles :

Généralement, les statistiques des familles se reportent à la famille biologique et ne sont toujours pas disponibles au niveau des pays sahéliens. Les seules données portant sur des groupements de personnes sont celles ayant trait aux ménages, présentées sous forme de de nombre moyen de personnes les composant, comme l'indique le tableau 11.

Tableau n° 11 : Dimension moyenne des ménages (niveau national).

Cap-Vert(1978).....	5,2
Gambie(1973).....	8,3
Haute-Volta(1975).....	5,7
Mali(1976).....	5,1
Mauritanie(1977).....	5,7
Niger(1960).....	4,4
Sénégal(1958).....	4,5
Tchad(1964).....	4,2

b) Situation de famille :

La situation matrimoniale de la femme ayant une répercussion directe sur la fécondité, nous ne nous intéressons dans la présente sous-section qu'à la proportion des femmes, de 15 ans et +, non célibataires, selon les différents groupes d'âges. L'examen du tableau 12, indique une précocité du mariage dans les pays sahéliens pour lesquels les données sont disponibles.

.../...

Tableau n°12 : Pourcentage des femmes mariés dans les différents groupes d'âges.

PAYS	groupes d'âges (années révolues)								
	15-19 : ans	20-24 : ans	25-29 : ans	30-34 : ans	35-39 : ans	40-44 : ans	45-49 : ans	50 et + : ans	
Cap-Vert	--(1)	---	---	---	---	---	---	---	---
Gambie	-(1)	---	---	---	---	---	---	---	---
Haute-Volta									
(1975)	53,4	91,4	95,3	95,0	93,5	89,8	85,7	57,7	
Mali(1976)	48,9	84,0	91,2	90,4	88,7	82,8	77,2	45,4	
Mauritanie									
(1977)	36,9	63,4	75,5	76,5	77,0	69,9	63,4	30,5	
Niger(1960)	81,1	99	1	99	3	99	8	100,0	
Sénégal	44,06	76,37	89,35	92,74	92,41	90,38	86,31	37,43	
(1976)									
Tchad(1964)	72,6	97,6	99,2	99,7	99,7	99,8	99,8	99,8	

Notes :

(1) --- données non disponibles

En effet plus de soixante pour cent des femmes de moins de 25 ans sont mariées. Cette précocité du mariage est plus marquée au Tchad et au Niger où plus de soixante dix pour cent des filles de 15-19 ans sont mariées (72,6% au Tchad et 81,1 % au Niger).

L'évolution de ces proportions avec l'âge révèle habituellement trois phénomènes : la mobilité conjugale se traduisant par des remariages liés à la pratique de la polygamie et de l'héritage des veuves, l'instabilité conjugale due à des divorces, la surmortalité masculine avec l'âge conduisant au veuvage. En Mauritanie où ces proportions sont, pour tous les groupes d'âges, inférieures à celles constatées dans les autres pays sahéliens, l'instabilité conjugale joue beaucoup plus que les autres phénomènes. Les faibles proportions des mariées du groupe d'âges 15-19 ans au Sénégal, au Mali et en Haute-Volta peuvent s'expliquer en partie par le niveau de scolarisation des filles relativement élevé dans ces pays. Quant à la polygamie, elle est pratiquée dans les six pays concernés mais à de degrés variables comme l'indique le tableau 13.

Tableau n° 13 : Nombre de femmes pour 100 hommes mariés.

: PAYS		: Nombre de femmes :	
		: pour 100 hommes :	
		: mariés :	
: Haute-Volta (1975)	:	150	:
: Mali (1976)	:	134	:
: Mauritanie (1977)	:	114	:
: Niger (1960)	:	125	:
: Sénégal (1976)	:	150	:
: Tchad (1964)	:	130	:

La pratique de la polygamie dans cette partie sahélienne de l'Afrique a été, le plus souvent attribuée aux facteurs ci-dessous :

- la tolérance de la polygamie par la religion musulmane pratiquée par la majorité de la population,
- dans la société traditionnelle, le nombre d'épouses est considéré comme un signe d'aisance et de prestige,
- l'infécondité précoce ou momentanée et la stérilité de certaines épouses amenant le mari à prendre d'autres épouses,
- la pratique de l'héritage des veuves.

Il va sans dire que ce taux de polygamie, au niveau national, cache bien de différences régionales et ethniques que nous ne pouvons présenter faute de données.

4./- Activités Economiques

Fondamentales pour leur liaison directe avec l'économie d'un pays et leurs répercussions sur le genre de vie des populations, les caractéristiques économiques sont généralement parmi les plus difficiles à cerner avec précision du fait du classement de la population active. Les caractéristiques extrêmement diverses de la notion d'activité économique font qu'il est, parfois très délicat, de classifier une personne entre les deux catégories d'activité généralement admises, l'activité principale et l'activité secondaire. D'une manière générale, la saisie de l'activité économique, dans les pays sahéliens, l'a été par le biais de la question portant sur le type d'activité; question permettant de répartir la population en deux sous-groupes : celui des actifs comprenant les actifs occupés et les actifs inoccupés (chômeurs à la recherche d'un premier emploi ou ceux ayant perdu leurs

emplois et qui en recherchent) et celui des inactifs englobant les femmes au ménage, les élèves, les retraités, les rentiers, les handicapés physiques et mentaux et les personnes du troisième âge. L'indice de mesure de l'activité tiré à partir de cette catégorisation de la population est le taux brut d'activité, défini comme étant le rapport entre la population active et la population totale. Notons toutefois que cet indice ne constitue pas un bon indicateur de l'activité car affecté par la structure par âge de la population (proportions de jeunes enfants et des vieillards parmi l'ensemble de la population).

Le tableau 14 résume cette participation de la population à l'activité économique au niveau des huit pays sahéliens. Du fait des différences dans l'âge d'entrée en activité et de l'exclusion de l'activité de certaines catégories de la population, particulièrement des femmes, considérées à tort comme inactives parce que ménagères, ces taux ne donnent qu'une idée de cette participation et indiquent qu'un effort de collecte doit être fait pour la plupart des pays sahéliens pour mieux appréhender l'activité économique.

Tableau n°14 : Taux brut d'activité par sexe et en %.

: PAYS	SEX E			:
	: Masculin	: Féminin	: Total	
: Cap-Vert (1960)	: 48,3	: 56,7	: 52,8	:
: Gambie	: ---(1)	: ---(1)	: ---(1)	:
: Haute-Volta (1975)	: 48,6	: 1,9	: 25,3	:
: Mali (1976)	: 60,3	: 11,8	: 35,5	:
: Mauritanie (1977)	: 50,2	: 15,7	: 32,9	:
: Niger (1960)	: 53,0	: 6,1	: 29,4	:
: Sénégal (1976)	: 58,5	: 3,7	: 30,7	:
: Tchad (estimation 1978)	: 60,0	: 17,7	: 38,3	:

Notes : (1) données non disponibles.

.../...

5./- Scolarisation

Variable de différenciation et explicative de bien de phénomènes démographiques, l'instruction a une importance indéniable dans le processus du développement socio-économique d'un pays. Tout comme l'activité économique, la collecte des informations sur l'instruction est confrontée aux problèmes de définition. En effet, en matière d'instruction, il n'est pas de concept qui ne pose de problème de définition lorsqu'il s'agit de définir et de dénombrer ceux qui vont effectivement à l'école ou de cerner le stock d'instruction de la population adulte jugée comme ayant dû achever une éventuelle scolarité minimale. Aussi, faute de données complètes, nous limiterons nous qu'aux taux bruts de scolarisation (population scolarisée du primaire rapportée à la population en âge scolaire de 6 à 14 ans) pour l'étude du progrès scolaire dans les pays sahéliens.

Tableau n° 15 : Taux bruts de scolarisation primaire par sexe en %.

: PAYS	SEXES			:
	: masculin	: féminin	: total	
: Cap-Vert (estimation 1979)	: ... (1)	: ... (1)	: 76,0	:
: Gambie (1975)	: 43,0	: 21,3	: 32,1	:
: Haute-Volta (1975)	: 18,1	: 11,5	: 14,8	:
: Mali (1976)	: 35,9	: 22,0	: 29,1	:
: Mauritanie (1977)	: 32,6	: 19,8	: 26,6	:
: Niger	: 22,0	: 12,2	: 17,1	:
: Sénégal (1975)	: 52,1	: 37,5	: 44,8	:
: Tchad (estimation 1972)	: 51,7	: 18,9	: 35,0	:

A l'exception du Cap-Vert où plus de soixante dix pour cent des enfants en âge de scolarisation le sont effectivement, les autres pays sahéliens ont encore beaucoup de chemin à faire dans le domaine de l'éducation.

Ce chemin est d'autant plus truqué d'embûches que les obstacles à l'expansion quantitative et qualitative des systèmes d'enseignement ne manquent pas.

Parmi ces obstacles citons :

- la proportion élevée de la population jeune,
- la dynamique de la population totale se traduisant par des taux de croissance élevés,

Notes : (1) données non disponibles.

.../...

- la structure par âge de la population, non seulement en raison de forts taux de personnes à charge mais aussi en termes d'apports potentiels d'enseignants à recruter au sein des cohortes antérieures très peu scolarisées,

- les considérations de coûts et les problèmes liés à une expansion rapide des possibilités de formation des enseignants,

- ainsi que les problèmes posés par l'adaptation du contenu de l'enseignement aux conditions locales.

II.2./ MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Comme tout ensemble d'êtres vivants, la population d'un pays ne cesse de se modifier au cours du temps. Les modifications qui s'y produisent sont dues aux naissances et aux décès d'une part et aux échanges de personnes avec l'extérieur d'autre part.

Pour caractériser cette dynamique de la population on a généralement recours à deux types de sources :

- les statistiques d'Etat-Civil et de mouvements migratoires aux frontières,

- et les enquêtes et recensements démographiques.

Dans les Etats Membres du CILSS, à l'exception des Iles du Cap-Vert où le système d'enregistrement des faits d'état-civil semble bien marcher, les données de mouvement sont principalement issues d'enquêtes et de recensements démographiques ou parfois d'estimations à partir des résultats des enquêtes des années 60-70.

1./- Les mouvements naturels

A./- Natalité - Fécondité

Le tableau 16 donnant les taux bruts de natalité, indique un niveau élevé de la natalité dans les pays sahéliens. De tous les pays sahéliens le Niger semble connaître la plus forte natalité avec un taux brut de 52 o/oo contre 33,2 o/oo au Cap-Vert, niveau le plus faible de la série. Quant à l'évolution de ce niveau de la natalité avec le temps, la situation varie d'un pays à un autre.

.../..

Tableau n°16 : Taux bruts de natalité en 0/oo.

	<u>pays</u>	<u>:taux 0/oo:</u>
:	Cap-Vert(1976-80)	: 33,2 :
:	Gambie (1973)	: 48,6 :
:	Haute-Volta(1976)	: 45,7 :
:	Mali(1976)	: 43,2 :
:	Mauritanie(estimation 1977-1981)	: :
:	Niger(estimation 1975 1980)	: 48,2 :
:	Sénégal(1978)	: 52,0 :
:	Tchad(estimation 1978)	: 48,0 :
:		: 43,2 :

Le Cap-Vert est le seul pays de la sous-région à avoir enregistré une baisse notable de sa natalité, comme l'indique le tableau 17. Notons toutefois que ces données pour le cas particulier de ce pays sont issues du dépouillement des enregistrements de l'état civil.

Tableau n° 17 : Evolution du taux brut de natalité au Cap-Vert,
en 0/oo.

:	Période	: 1931	: 1936	: 1934	: 1946	: 1951	: 1956	: 1962	: 1966	: 1971	: 1976:
:		: 1935	: 1940	: 1945	: 1950	: 1955	: 1960	: 1965	: 1970	: 1975	: 1980:
:	TBN(0/oo)	: 42,4	: 43,7	: 32,7	: 31,1	: 49,0	: 47,2	: 42,6	: 38,7	: 31,4	: 33,2 :

Source : Statistiques de l'état-civil 1930-1980.

De ce tableau, il ressort que la natalité, au Cap-Vert, a connu deux phases de baisse continue.

La première de 1936 à 1950 et la seconde de 1951 à 1975. Chacune des baisses de ces deux périodes trouve son explication dans l'histoire passée de ce pays. L'explication qu'on peut avancer pour la reprise de la natalité au cours de la période 1951 à 1955 se trouve dans les grandes famines de la décennie 1940-1950. La reprise de la natalité de la période 1976-1980 peut être liée aux événements politiques vécus par ce pays pour son affranchissement du joug colonial. Quant aux autres pays sahéliens, le caractère partiel, la qualité des résultats, les différences méthodologiques des enquêtes réalisées par le passé et l'absence des séries chronologiques ne permettent pas de tirer des conclusions fondées quant à l'évolution de la natalité. Nous donnons, néanmoins dans le tableau 18, une indication sur l'évolution des taux bruts de natalité dans les sept pays concernés.

Tableau n° 18 : Evolution du taux brut de natalité (en ‰).

Pays	Gambie	Haute-Volta	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad
Année	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1959-1960					52		
1960-1961		50	62			43	
1963	39						
1964							45
1965				43-46		46-48	
1970							
1973	48,6						
1976		45,7	43,2				
1977				48,2		48	43,2
1978							
1979					52		

Notes :

- (1) Gambie : données estimées à partir des résultats des recensements démographiques de 1963 et 1973.
- (2) Haute-Volta : Résultats des enquêtes démographiques nationales de 1960-61 et 1976.
- (3) Mali : Résultats de l'enquête de 1960-61 excluant l'Office du Niger et les strates nomades et du recensement démographique de 1976.
- (4) Mauritanie : Résultats de l'enquête en milieu rural de 1965 et estimations du Bureau Central du Recensement de la Population.
- (5) Niger : Résultats de l'enquête démographique 1960-61 ayant couvert l'ensemble du pays à l'exception de Niamey et de la zone nomade et estimations du Ministère du Plan pour la période de 1979-1983.
- (6) Sénégal : Résultats des enquêtes démographiques nationales de 1960-61 et 1970-71 ainsi que ceux de l'enquête Sénégalaise sur la fécondité de 1978.
- (7) Tchad : Résultats de l'enquête démographique 1964 dans onze des quatorze préfectures et estimations de la Direction de la Statistique.

Première approche de la fécondité, le taux de natalité ne fournit qu'une approximation de l'intensité du phénomène et est fortement influencé par la structure par âge de la population; le taux de fécondité générale en constitue une amélioration. Ces taux consignés dans le tableau 19, reflète bien un niveau élevé de la fécondité dans la région sahélienne.

Tableau 19 : Taux de fécondité générale en o/oo.

	PAYS	Taux o/oo	
:		:	:
:	Cap-Vert (estimation 1980) (1)	191,5	:
:	Gambie (recensement 1973) (1)	204,1	:
:	Haute-Volta (enquête post censitaire 1976)	203	:
:	Malí (estimation 1976) (1)	183,5	:
:	Mauritanie (estimation 1977)	203,2	:
:	Niger (estimation 1979)	230	:
:	Sénégal (enquête Sénégal, fécondité 1978)	204,1	:
:	Tchad (estimation 1978)	189,9	:

Notes (1) : estimés à partir du rapport taux brut de natalité et proportion des femmes de 15-49 ans dans la population totale.

Afin de mieux cerner l'intensité et le calendrier du phénomène, la capacité de reproduction des populations, il est donné dans le tableau 20 les taux de fécondité par âge, le taux brut de reproduction et le taux de fécondité effective pour les sept pays ci-dessous.

Tableau 20 : Taux de fécondité par âge (0/00), taux brut de reproduction, taux de fécondité effective

coupe d'âge (ans)	Gambie (1973)	Haut-Volta (1976)	Mali (1960-1961)	Mauritanie (1977)	Niger (1959-1960)	Sénégal (1978)	Tchad (1964)
- 15-19	199,2	15,6	145	11,1	220	14,8: 105,7	8,1
20-24	302,1	23,6	311	23,8	348	23,5: 247,5	19,0
25-29	287,7	22,5	282	21,6	325	21,9: 308,1	23,7
30-34	212,3	16,6	238	18,2	271	18,3: 289,9	22,3
35-39	163,6	12,8	186	14,2	191	12,9: 219,4	16,9
40-44	74,0	5,8	103	7,9	86	5,8: 98,0	7,5
45-49	40,8	3,1	43	3,2	41	2,8: 32,0	2,5
Taux de fécondité effective	6,40	100,0	6,54	7,41	100,0	6,50	100,0
Taux brut de reproduction	3,12	3,19	3,62	3,17	2,98	3,49	2,50

Notes : (1) taux ajustés.

Bien que ne portant pas sur une même année ou encore sur une même période, le calendrier de la fécondité générale, tel qu'il apparaît dans le tableau 20, est caractéristique des pays à forte fécondité. Le taux de fécondité effective apparaît également ici comme l'un des plus élevé du monde avec un niveau record au Sénégal, 7,15 enfants par femme Sénégalaise (exception faite du taux donné par l'enquête 1960-61 du Mali probablement surestimé).

D'après Donald J. Bogue (1), on peut avoir une idée de l'étape de transition démographique à laquelle est parvenu un pays, en comparant le taux de fécondité effective et le taux global de fécondité générale et la mesure se fait sur la base de la formule suivante.

$$\frac{1}{2} \frac{(7.500 - \text{TFET} + 235 - \text{TFG}) \times 100}{5.300} \quad .175$$

où les valeurs numériques représentent respectivement les taux de fécondité effective et taux de fécondité générale les plus élevés et les plus bas observés dans le monde. Suivant cette méthode, la transition démographique est réalisée à concurrence des pourcentages ci-dessous dans les pays de la sous-région sahélienne.

Gambie	19%
Haute-Volta	18,2%
Mali	28,2% (2)
Mauritanie	18,6%
Niger	14,5%
Sénégal	12,1%
Tchad	35,3%

Le pourcentage le plus bas est enregistré au Sénégal qui semble avoir enregistré une hausse de sa fécondité entre 1960 et 1978. En 1960 ce pourcentage était estimé dans ce pays à 36,7 pour % Un taux de fécondité effective de 5,37 enfants par femme et un taux global de fécondité générale de 178 o/oo.

La notion de transition démographique, elle-même ayant fait l'objet de diverses critiques, nous ne donnons ces pourcentages qu'à titre indicatif.

(1) Donald J. Bogue, *Principles of demography*, New York, 1969, pp 669-72

(2) Pourcentage calculé sur la base d'un taux de fécondité effective de 6,065 enfants par femme, estimé à partir de la relation : TEST = 137,94 TBN + 106,16 DE J. BOGUE.

B/ MORTALITEB.1. La mortalité générale :

Tableau 21 : Taux bruts de mortalité générale 0/00.

Pays	Taux en 0/00
: Cap-Vert(1976-1980) Etat-:	9,3
: Civil	:
: Gambie(1973)	29,8
: Haute-Volta(enquête post censitaire 1976)	24,0
: Mali(1976)	18,14
: Mauritanie(estimation 1977-81)	23,2
: Niger(estimation 1979)	25,0
: Sénégal(1970-71)	20,3
: Tchad(estimation 1975-80):	22,8

Comme tout taux brut, celui de la mortalité est également influencé par la structure par âge de la population et ne donne qu'une idée imprécise du niveau réel de la mortalité. Avec toute la réserve qui s'impose, nous pouvons néanmoins relever une mortalité élevée dans sept des huit pays sahéliens(Cap-Vert excepté) comme l'indique le tableau 21. Plus encore que pour le cas de la natalité, les erreurs d'observation sont très importantes et les fluctuations d'une année à l'autre dont est l'objet le taux brut de mortalité ne permettent pas une analyse comparative ou évolutive dans le temps.

.....

B.2. La mortalité par âge et sexe

Tableau 22 : Taux de mortalité par âge et par sexe en 0/oo.

Pays et sexe : coupe d'âges inée	Cap-Vert : (1970-1971)		Haute-Volta: (1976)		Mali : (1976)		Niger : (1959-60)		Mauritanie: (1964-65)		Tchad : (1964)		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
- 1 an	:	:	:	144,0	:	:	160,3	129,5	200	:	186	205	164
	:	:	43,36	38,78	:	:	43,8	41,0	118	:	34	31	26
1-4	:	:	32,4	:	7,5	6,7	38	:	12	:	11	10	
5-9	:	2,48	1,57	:	15,0	:	3,7	3,2	26	:	15	18	14
10-14	:	1,22	0,84	:	6,3	:	3,6	4,3	38	:	14	20	16
15-19	:	1,55	1,31	:	7,5	:	4,0	4,8	52	:	14	26	18
20-24	:	1,86	2,15	:	10,3	:	4,0	4,8	57	:	17	40	24
	:	:	11,3	:	:	:	4,1	5,4	68	:	42	75	41
25-29	:	2,60	1,61	:	16,4	:	5,2	6,9	61	:	14	22	18
30-34	:	3,43	2,97	:	18,5	:	8,2	8,0	76	:	61	115	69
	:	:	12,7	:	12,7	:	7,7	7,5	118	:	380	110	115
35-39	:	3,63	4,34	:	31,6	:	12,7	10,0	151	:	380	110	115
40-44	:	3,59	5,71	:	97,4	:	44,8	31,3	202	:	274	110	115
	:	:	19,9	:	97,4	:	47,4	37,2	274	:	225	110	115
45-49	:	5,81	5,12	:	120,13	153,9	93,6	78,1	61,8	:	110	225	115
50-54	:	9,27	7,48	:	125,1	:	78,1	61,8	118	:	110	225	115
	:	:	34,1	:	125,1	:	78,1	61,8	118	:	110	225	115
55-59	:	11,71	9,84	:	120,13	153,9	125,1	118	118	:	110	225	115
60-64	:	19,22	18,02	:	125,1	:	118	110	110	:	110	225	115
65-69	:	28,87	27,98	:	125,1	:	110	105	105	:	110	225	115
70-74	:	50,53	56,38	:	125,1	:	110	105	105	:	110	225	115
	:	:	93,6	:	125,1	:	110	105	105	:	110	225	115
75-79	:	:	47,4	37,2	125,1	:	110	105	105	:	110	225	115
80 et +	:	:	38,0	31,3	125,1	:	110	105	105	:	110	225	115

Plus encore que pour la natalité, la nécessité de mener l'étude de la mortalité selon le sexe et l'âge se justifie par l'influence de ces deux facteurs sur le phénomène. Comme l'indique le tableau 22, il ressort une différence de mortalité d'une part entre le sexe et d'autre part avec l'âge. Les faits majeurs qui sont généralement mis en évidence sont :

- une surmortalité masculine à peu près générale quelque soit l'âge avec une légère surmortalité féminine dans certains groupes d'âges,

- une variation très importante suivant l'âge, caractérisée par une forte mortalité du tout jeune âge, un recul rapide et continu jusqu'aux environs de 10-14 ans puis une remontée finale s'accélérant de plus en plus avec l'âge. Les données présentées dans le tableau 22, bien que comportant probablement des inexactitudes, confirment la règle.

B.3. La mortalité infantile

Parmi les différents taux de mortalité par âge, le taux de mortalité infantile (différent du taux de mortalité à zéro an) revêt une importance particulière. Non seulement il est élevé, mais le fait qu'il soit indépendant de la structure par âge des populations lui confère une signification toute particulière. Indicateur essentiel de la situation démographique d'un pays, le taux de mortalité infantile représente l'un des repères les plus expressifs de son état sanitaire et de son niveau de vie.

Tableau n°23 : Taux de mortalité infantile en 0/oo.

:	Cap -	Gambie	Haute	Mali	Maurita	Niger	Sénégal	Tchad	:
:	Pays	Vert	1973	Volta	1976	nie est	est. 1978	1964	:
:						est. 1977	1979		:
:	taux	76	217,0	144	123	175,5	200	117,7	160
:				(1)				(1)	:

(1) - quotient de mortalité à zéro an au lieu du taux.

A l'exception du Cap-Vert qui a un niveau bas de mortalité infantile, la mortalité frappant les enfants de moins d'un an, reste encore très élevée dans les sept autres pays sahéliens. Avec de tels niveaux il va sans dire que beaucoup d'efforts restent à fournir de la part de ces pays s'ils veulent voir reduire ces niveaux. Toutefois, comme les données relatives au phénomène sont souvent fondées sur des chiffres incomplets ou peu fiables ou encore dépassés, il convient de n'y voir qu'un ordre de grandeur.

.../...

B.4.- Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance présente une importance particulière parce qu'elle résume la mortalité d'une population aux divers âges et constitue un excellent critère du degré d'évolution atteint par les peuples. Dans la sous-région sahélienne, la forte mortalité y sévissant(Cap-Vert excepté) fait que les populations n'ont guère l'espoir de vivre au delà de cinquante ans comme l'indique le tableau 24 ci-dessous.

Tableau n° 24. : Espérance de vie à la naissance en années.

PAYS		Cap-Vert	Gambie	Haute-	Mali	Maurita	Niger	Sénégal	Tchad
: 1976-80		: 1973	: Volta	: 1976	: nie	: 1975-80	: 1975-80	: 1975-80	
: :				: 1976	: 1977-81				
: :					: estima-	: estima-	: estima-		
: :					: tion	: tion	: tion	: tion	
: H : 57,0		: 32	: 36,7	: 46,91	: 41,3	: 38,5	: 39,4	: 38,5	
: espé- : :			: (1)		: (1)				
: rance : F : 60,6		: 34	: 38,9	: 49,66	: 43,7	: 41,6	: 42,6	: 43,4	
: de vie: :			: (1)		: (1)				

Note : (1) $eo(M) = 0,971558 eo(MF) + 0,7036$
 $eo(F) = 1,028544 eo(MF) + 0,703$

(voir tables types de Sully LEDERMANN)

C) Balance Naissance - Décès ou Accroissement Naturel

Pour intéressante et fondamentale qu'elle soit, l'étude séparée de la mortalité et de la natalité ne doit pas faire oublier qu'il ne s'agit que des composantes d'un mouvement d'ensemble affectant toute population et comprenant le mouvement naturel et les mouvements migratoires. La composante naturelle de ce mouvement d'ensemble résulte de la comparaison globale entre naissances vivantes et décès survenus au cours d'une année. Pour des pays comme ceux de la sous-région sahélienne où se posent les difficultés de mesure des mouvements migratoires et pour lesquels les différents scénarios envisagés quant aux perspectives démographiques négligent le plus souvent ces mouvements, l'accroissement naturel constitue un indice de choix, en ce sens que de son niveau dépendra l'effectif global de la population partant de l'ampleur des problèmes que suscite un niveau très élevé d'accroissement de la population surtout qu'il ne s'accompagne pas toujours d'une progression économique parallèle. Dans les pays sahéliens, le taux d'accrois-

.../...

sement naturel reste parmi les plus élevés d'Afrique avec près de 3 pour cent l'an au Sénégal (niveau le plus élevé) contre près de 2 pour cent en Gambie (niveau le plus bas) comme le donne le tableau 25.

Dans le même tableau nous indiquons également le temps de doublement de la population de chaque pays au regard de ces taux d'accroissement naturel.

: PAYS		: Taux d'accrois- sement naturel		: Temps de double- ment de la popula- tion en années.	
:	:	:	:	:	:
: Cap-Vert (1976)	:	2,39	:	28,8	:
: Gambie (1973)	:	1,88	:	36,7	:
: Haute-Volta (1976)	:		:		:
: Mauritanie (estimation:			:		:
1977)	:	2,50	:	27,6	:
: Niger (estimation 1979)	:	2,70	:	25,6	:
: Sénégal (1978)	:	2,77	:	24,9	:
: Tchad (estimation 1978)	:	2,04	:	33,8	:

Avec une mortalité en recul et un niveau de fécondité constant, sinon en augmentation, il est fort probable que les pays sahéliens connaissent dans le futur une augmentation de leur accroissement naturel qui aboutira à un raccourcissement du temps de doublement de la population.

2) LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES (1)

L'essentiel des informations et autres éléments d'analyses relatifs aux migrations et les déplacements divers de population dans le Sahel sont issus d'enquêtes démographiques à objectifs multiples localisées pour la plupart et des recensements. Exception faite de la Haute-Volta qui a eu à réaliser une enquête nationale sur le phénomène en 1975.

Aussi nous contenterons nous d'un survol général de l'ampleur du phénomène.

Notons que l'ensemble de ces travaux(enquêtes et études) tout en étant d'une très grande valeur, ont pour la plupart d'entre elles l'inconvénient de ne saisir le phénomène que comme un problème en soi quelque peu détaché d'une réalité socio-économique, politique et administrative, climatique ou écologique à laquelle il est lié.

Les migrations ont un caractère permanent depuis des époques très anciennes dans le Sahel. Elles ont revêtu, selon les périodes et les régions concernées, des formes diverses et ont intéressé différentes catégories d'hommes, illustrant ainsi un contenu toujours différent touchant intimement aux conditions de vie, à l'histoire et au mode de vie des populations.

Sans trop nous attarder sur la nature, les causes et les conséquences des migrations dans les pays sahéliens à l'époque pré-coloniale, période pour laquelle il n'existe d'ailleurs aucune donnée qui permette d'en mesurer(ou chiffrer) l'importance, il semble que les déplacements de populations à cette époque aient eu une importance et joué un rôle non négligeable.

Une information diffuse et dispersée à travers une documentation ethnologique, historique et les récits légendaires, permet d'en saisir les développements. Outre les migrations provoquées par les guerres, l'esclavage, les pèlerinages religieux, la traite des nègres etc.. il en existe d'autres plus spécifiquement liées à un mode de vie (nomadisme pastoral, activités de pêche et agriculture itinérante).

(1) l'essentiel de cette section est tiré d'une étude introductory "quelques considérations sur les migrations au Sahel" sur le phénomène présentée par l'Institut du Sahel USED à la 3ème réunion des démographes Sahéliens ayant eu à discuter d'une méthodologie d'enquête migrations dans la sous-région(Bobo-Dioulasso 14 -18/4/80).

En général, les migrations ont évolué en relation avec l'expansion politique, le rayonnement économique, culturel et religieux de grands centres, capitales ou carrefours commerciaux des anciens empires d'Afrique Occidentale.

L'implantation actuelle des populations dans ces régions résulte d'intenses mouvements de brassage de populations jusqu'à leur stabilisation avec la fin de la conquête coloniale et la "pacification" de la région soudano-sahélienne à l'exception des populations nomades.

De nouvelles conditions politiques et économiques serviront dorénavant de cadre à la poursuite et au développement des courants de migrations avec, en particulier, les choix qui ont prévalu en matière de mise en valeur de la sous-région par l'économie coloniale.

A) LA RECRUDESCENCE DES MIGRATIONS ET LA MISE EN VALEUR DES ANCIENNES COLONIES D'AFRIQUE OCCIDENTALE 1920/1960

Les seules formes de migrations traditionnelles ayant survécu à l'organisation du marché Ouest Africain dans le moule de l'économie coloniale, sont celles qui sont liées aux activités de pêche continentale et au nomadisme pastoral. Ce n'est pas par hasard. En effet, en raison des difficultés particulières d'exploitation mais, aussi parce que ces secteurs ne correspondaient pas aux besoins de son propre marché, l'économie coloniale ne s'est pas intéressée aux ressources qu'elle aurait pu tirer des possibilités existantes dans ces secteurs. Par ailleurs, les régions à vocation pastorale n'ont généralement pas été très tôt étroitement intégrées à l'économie mondiale.

Les besoins économiques et financiers de l'économie mondiale dans cette sous-région africaine, se sont fondamentalement orientés vers l'exploitation des ressources minières et des ressources agricoles. Et de ce fait certaines formes de migrations localisées, liées aux activités agricoles traditionnelles, ont été perturbées dans la mesure où la mobilité des populations fut soumise au contrôle administratif avec le découpage colonial de l'Ouest Africain et qu'en même temps furent introduites les cultures commerciales.

L'ampleur des transformations engendrées au sein des sociétés traditionnelles africaines par les choix économiques imposés se traduira entre autre par le développement de nouveaux types de mouvements migratoires touchant plusieurs millions d'individus. Les zones précises de mise en valeur choisies par l'économie coloniale imprimeront aux courants de migrations des directions précises qui n'ont d'ailleurs pas changé aujourd'hui. Il s'agit d'un mouvement qui va des campagnes vers les centres urbains en expansion à l'intérieur d'une colonie, qui se combine ou se greffe à un mouvement encore plus large qui va des pays de l'intérieur vers les pays côtiers.

Les relations existantes entre les pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal, la Sierra Léone d'une part et les pays comme le Niger, la Haute-Volta, le Mali d'autre part ont illustré très tôt ce type de migration.

Le premier groupe de pays a été en effet mis en valeur de façon précoce par rapport au second groupe des pays cités : 1885 pour le Sénégal, à partir de 1891 pour le Ghana, et un peu plus tard, en 1920, pour la Côte d'Ivoire. Dans le même temps se développaient d'importants travaux d'infrastructures pour la construction des routes, de certaines lignes de chemin de fer, de ports.

Sur un plan plus général la consolidation de l'économie de marché faisait de grands progrès. L'imposition des populations et la monétarisation se présentent comme les principaux facteurs dans la politique coloniale de pénétration des formations économiques et sociales africaines.

La désagrégation des rapports économiques et sociaux qui s'ensuit, aura de nombreuses implications complexes dont l'une des plus importantes sera la modification des rapports existants entre l'homme, la terre, le travail et sa production, ceux-ci sont dorénavant perçus à travers un aspect rémunérateur. Le besoin de se procurer de l'argent pour toute une série de raisons (événements familiaux, impôts, satisfaction de nouveaux besoins etc...) oblige les populations à quitter leur

.../...

territoire pour se mettre en quête d'un travail rémunérateur. L'instruction rudimentaire dispensée à une certaine échelle renforcera d'avantage ces nouvelles attitudes.

b) Migrations, Développement des Cultures d'Exportation et l'Exploitation des Ressources Minières.

Pour des raisons de rentabilité qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici dans le détail, des cultures de rente apparaissent localisées surtout dans les pays côtiers qui se spécialiseront dans la production de palmistes, de cacao, de café, de caoutchouc, d'arachide et de coton, produits d'exportation par excellence nécessitant une main-d'œuvre abondante à tous les stades de leur production.

La demande de cette main-d'œuvre donnera aux migrations leur caractère économique qui persistera même après l'abolition des dispositions coercitives (travail forcé) et autres accords sur la fourniture de main d'œuvre entre pays notamment pour les colonies françaises.

Dans le cadre de ces activités, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont attiré un nombre important de travailleurs agricoles originaires des pays sahéliens (Mali, Niger, Haute-Volta), auxquels s'ajoutent des migrants venant d'autres pays côtiers et des régions septentrionales de ces deux pays.

Les régions d'implantation des migrants, les fluctuations périodiques du nombre des migrants, les taux d'activité des migrants, la durée de séjour dans les pays d'accueil ainsi que les caractéristiques démographiques (sexe et âge) des migrants indiquent qu'il s'agit de migrations à caractère économique, c'est-à-dire des déplacements dont les raisons ou les causes résident dans la recherche d'une situation rémunératrice.

En ce qui concerne le Ghana et la Côte d'Ivoire qui se sont partagé les migrations venant du Sahel, il est même possible en comparant sommairement leur évolution économique de faire l'hypothèse selon laquelle l'évolution des flux migratoires en direction de ces deux pays s'expliquerait par l'essor économique de ces derniers, cette hypothèse demande bien entendu à être rigoureusement vérifiée. Les données de l'Enquête Démographique par sondage 1960/61 en Haute-Volta

citées par Julien CONDE (1) montrent que les courants migrations venant de Haute-Volta se sont développés à l'avantage du Ghana jusqu'en 1933 à laquelle la situation s'est renversée de façon irréversible en faveur de la Côte d'Ivoire : en 1923, pour 100 Voltaïques au Ghana, on en comptait 33 en Côte d'Ivoire. Dix ans plus tard, les rapports sont iversés et donnent 105 Voltaïques en Côte d'Ivoire pour une centaine au Ghana, pour atteindre 220/100, soit plus du double, au moment des indépendances.

La situation qui prévaut au Ghana à partir de 1931 est marquée par de graves difficultés économiques avec la recession conséquente aux répercussions dans ce pays de la crise économique mondiale de 1929/1930 et l'effritement notoire de la livre Ghanéenne à cette période. Quelques études font de brèves références à cette crise économique Ghanéenne pour expliquer le ralentissement très sensible des migrations internationales vers le Ghana. Mais il est vrai également qu'à partir de 1922, les besoins en main d'oeuvre de l'économie de plantation en pleine expansion en Côte d'Ivoire, aboutiront à l'orientation de la majeur partie des migrants voltaïques vers la Côte-d'Ivoire.

(1) Julien CONDE : les migrations en Haute-Volta, document du projet Banque Mondiale/OCDE. Juin 1978.

Si les migrations sahéliennes vers le Ghana ont eu pendant cette période un aspect volontaire, il n'en est pas de même pour les migrations en direction de la Côte d'Ivoire. En effet la loi sur le travail forcé de 1925 à 1948, puis les opérations du S.I.A.M.O (1) en territoire voltaïque de 1951 à 1960 ont assuré un approvisionnement régulier de travailleurs voltaïques pour les travaux des plantations et les besoins des entreprises privées en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de la même loi, un contingent important de travailleurs voltaïques furent recrutés pour la construction de la voie ferrée Thiès-Kayes.

Le Sénégal a été la première de toutes les possessions françaises en Afrique Occidentale à "bénéficier" d'un plan cohérent de mise en valeur dès 1885, avec la construction du chemin de fer et la spécialisation d'une surface importante du pays dans la production arachidière. En très rapide expansion entre 1914 et 1930/1940, la production de l'arachide a cependant connu des difficultés réelles : dégradation rapide du revenu paysan, surpopulation par rapport aux surfaces cultivables, désaffection des paysans pour cette culture.

(1) S.I.A.M.O. : Syndicat Interprofessionnel pour l'acheminement de la main d'œuvre.

La nouvelle politique mise en oeuvre pour redresser la production fut de convertir de nouvelles régions dans cette culture. La "colonisation des terres neuves" fit appel en abondance à la main d'oeuvre saisonnière en attendant que l'accroissement démographique de la population locale permanente permette de se passer de cette main d'oeuvre saisonnière. Samir AMIN écrit que l'apport de cette main d'oeuvre de navétanes (1) a été chiffré à 60.000 travailleurs par an entre 1935 et 1940, 40.000 entre 1949 et 1958, 11.000 entre 1952 et 1968 (2).

Le rôle coercitif joué par la métropole coloniale apparaît également avec la mise en valeur de l'office du Niger qui a nécessité l'apport d'un grand nombre de travailleurs voltaïques.

Ce qui ressort de ces politiques de mise en valeur, c'est leur caractère localisé et leurs implications plus ou moins contraignantes dans l'approvisionnement de la main d'oeuvre qui leur est nécessaire.

Les migrations ainsi provoquées liées au développement du salariat agricole n'excluent pas la persistance ou l'émergence d'autres formes de migrations mais, elles restent les plus frappantes par le nombre des individus touchés et sont typiques de la période qui va approximativement de la fin de la première guerre mondiale aux environs des années 1960.

Il faut enfin faire mention des ponctions importantes effectuées au sein des populations dans les pays sahéliens, par les puissances coloniales, pour les besoins des deux premières guerres mondiales.

(1) Navétanes : nom sous lequel est désigné la main d'oeuvre d'origine étrangère au Sénégal.

(2) Samir AMIN : "L'Afrique de l'Ouest bloquée" Edition de Minuit. Paris 1971.

C) MIGRATIONS - DEVELOPMENT INDUSTRIEL ET URBANISATION

A partir de 1960, on peut dire que les courants de migrations déjà soulignés dans les pages précédentes se sont stabilisés quant aux directions imprimées à ces mouvements dès les années 1920/1930. C'est une direction qui va des pays de l'intérieur vers les pays côtiers essentiellement.

A la politique de mise en valeur coloniale axée sur les ressources agricoles et minières, viendront s'ajouter quelques politiques de développement industriel tentées ça et là avec plus ou moins de succès, dans les conditions strictes imposées par l'économie mondiale: type d'industrie, structure des activités etc...

Il faut être prudent quant aux rapports entre le développement de ces industries et les courants de migrations pour plusieurs raisons. L'Afrique en général, et les régions sahéliennes en particulier ne se sont engagés dans ce type d'activité qu'à un moment assez tardif. De plus, la part de l'industrie dans la P.I.B. pour la quasi totalité des pays sahéliens est modeste. On peut se demander si depuis 1960 le développement de l'industrie a pu exercer un rôle attractif aussi important que celui joué par l'agriculture, les mines et les travaux d'infrastructures sur les migrations au cours de la période précédente. Cependant, dans la mesure où le développement urbain est en partie lié aux progrès de l'industrie, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses.

L'expérience sénégalaise plus ancienne dans ce domaine est un peu plus explicite : le plan d'industrialisation dont le pays a bénéficié dès les années 1930 a drainé dans la région du Cap-Vert (qui concentre l'essentiel des activités industrielles, commerciales et bancaires, et par conséquent du travail salarié), une population nombreuse venant de l'intérieur du pays et de l'étranger, de sorte que cette région présente le solde migratoire positif de loin le plus élevé des trois régions d'immigration au Sénégal (Cap-Vert, Sénégal, Oriental et le Siné Saloum).

Le Tchad, nous offre également un exemple classique d'une mise en valeur territoriale engendrant des écarts sensibles de développement régional et ayant des influences sur les mouvements de population et ses rythmes d'accroissement par région. Le développement économique et social de ce pays sous la colonisation, s'est fait de telle sorte que la partie du pays situé à l'Ouest du Chari et dans le Sud a bénéficié de la quasi totalité des innovations économiques modernes au détriment de la partie située à l'Est du Chari et dans le Nord du pays.

Selon une étude faite par M.M. S.P. Reyna et Christian BOUQUET qui reprennent les résultats de l'enquête démographique de 1964 du Tchad (INSEE 1966 résultats définitifs, I, II) il semble que ce déséquilibre économique ait eu des répercussions sur le plan démographique, en particulier sur le plan des migrations.

Celles-ci ont pris un caractère plus accentué dans les régions situées à l'Est du Chari où 5,6% au moins de la population avaient quitté leur résidence habituelle au moment de l'enquête, contre 3,5% pour les régions situées à l'Ouest du Chari et dans le Sud.

Le phénomène paraît encore plus marqué du point de vue de la répartition par sexe des absents et selon les grandes classes d'âge. Ainsi les auteurs de l'étude montrent-ils que jusqu'à 8,4 % des hommes des régions de l'Est du Chari contre seulement 4,6% des hommes des régions situées à l'Ouest du Chari avaient quitté leur lieu de résidence habituelle. L'âge de la majorité des absents des régions du Sud et de l'Ouest du Chari se situe entre 10 et 19 ans, celui des absents est compris entre 20 et 50 ans.

* S.P. REYNA Christian BOUQUET : Le Tchad, dans "Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest"
p.p. 767 -802 (cf Bibliographie n°17)

Il existe également des différences sensibles sur la destination des migrants selon leur région d'origine. Ainsi, 47% des migrants dans le Sud et à l'Ouest du Chari n'avaient pas dépassé les limites de la sous préfecture et seulement 9% avaient quitté le pays. A l'Est du fleuve 21% des absents avaient quitté le Tchad. L'étude dit encore que la majorité des émigrés estimés à environ 250.000 personnes selon les sources administratives serait originaire de l'Est du Chari et se serait dirigée vers le Soudan. Depuis lors, et compte tenu de la nouvelle situation qui prévaut depuis 1965 la situation a considérablement évolué et les effets de la guerre civile des dernières années a accentué et modifié les traditionnels courants migratoires de ce pays vers l'extérieur.

Les politiques d'industrialisation, aussi timides soient elles, avec l'urbanisation qui les accompagne, ont néanmoins accentué les déséquilibres dans les structures des économies africaines et semble avoir exercé une certaine influence sur les mouvements de population des campagnes vers les villes.

On assiste à partir du début des années soixante à un accroissement continu de la population vivant dans les centres urbains. La cause de ce phénomène réside dans le fait que des pans entiers des secteurs économiques traditionnels vont être supplantés par l'apparition de nouvelles activités rénumérées qu'on ne peut exercer en milieu rural. Cet exode touche les individus habituellement occupés aux travaux agricoles et à l'artisanat.

Ainsi, le taux annuel d'accroissement démographique pour la ville de Ouagadougou est de 8,9% contre 1,7% pour l'ensemble du pays de 1966 à 1975.

Au Tchad, selon les résultats du recensement administratif amélioré de 1968, le taux annuel de croissance démographique de la ville de N'DJAMENA serait de 7,8%. Un pourcentage de 2,1 serait imputable à la croissance naturelle et 5,7% imputable à l'immigration interne et externe.

.../...

Au niveau de l'exode rural qui est un phénomène notoire dans les pays sahéliens, causes et conséquences agissent d'une façon conjuguée à l'échelle non seulement des Etats pris séparément, mais également à l'échelle de la sous-région. Les conséquences économiques et sociales travaillent en général dans le sens d'une désorganisation des efforts de la planification économique. L'afflux des ruraux dans les villes sans que les espoirs d'y trouver du travail soient nécessairement couronnés de succès développe le chômage et le sous emploi, tout en amputant les zones rurales de leur force productive.

d) Migrations, problèmes agricoles et politiques d'occupation des sols

Les zones rurales demeurent les zones privilégiées d'émigration. Les causes de cette situation sont complexes et nombreuses.

Dans un article publié en 1973, M. Van de Walle(1) reprend un inventaire des signes caractéristiques de cette situation dressé par M.W.A. HANCE en 1968. :

1. - diminution de la fertilité des sols, détérioration, dégradation des périodes de jachères, dues à un labourage et un élevage excessifs;
2. - utilisation des terrains situés sur des pentes trop escarpées;
3. - diminution du rendement des récoltes, tendance à adopter des cultures moins exigeantes à l'égard de la terre comme le manioc;
4. - désorganisation du système de culture indigène ;
5. - disette, famine et malnutrition;
6. - querelles pour la possession des terres, fragmentation de la terre, exploitation de dimensions trop réduites; apparition d'une population de paysans sans terre.

On peut constater à la lecture de ce passage que c'est une situation qui se retrouve pour un assez grand nombre de zones rurales dans le Sahel comme dans l'Afrique de l'Ouest en général.

(1) E. Van de Walle, "Population et Développement" dans croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest. The Population Council 1973.(cf Bibliographie n°17).

Au Sénégal, dans les premières régions où la culture de l'arachide fut introduite, les limites de peuplement selon M. Samir AMIN auraient été atteintes dès les années 1900 dans le nord du pays 1920/1930 pour le centre, 1930/1940 pour le pays Serer. Ce qui a été à l'origine de la recherche de nouvelles terres pour cette culture.

En Haute-Volta, le problème de la saturation des plateaux Mossis est à l'origine de départs importants de ses habitants.

Plusieurs Etats dans le Sahel se sont engagés depuis quelques années dans des politiques d'occupation de leur espace national. C'est le cas des pays comme le Sénégal avec le programme des Terres Neuves; du Tchad dans la moyenne vallée du Chari et les régions de Satégui-Déréssia et de Bongor. C'est également le cas de la Haute-Volta avec le programme de l'aménagement des Vallées des Volta.

Ces programmes d'aménagement hydro-agricole, généralement sur financements extérieurs, impliquent des transferts de fractions importantes de population. Le programme d'aménagement des Vallées des Volta prévoit par exemple un transfert de six cent mille personnes d'ici quinze à vingt ans.

Il semble qu'à l'heure actuelle ces programmes suscitent un intérêt réel auprès des paysans et peuvent être effectivement à l'origine d'importants courants de migrations.

e) Migrations et exigences économiques nationales

Les mouvements de populations dans les pays sahéliens n'ont pas, jusqu'à présent, fait l'objet de législation ou de mesures systématiques visant à les contrôler exceptée la Haute-Volta qui a signé certains accords avec d'autres pays.

Cependant certaines conjonctures économiques ont amené depuis une dizaine d'années quelques pays à prendre des mesures pour limiter ou même stopper l'immigration. Ces mesures provoquent des déplacements de population migrante en pays étrangers : il s'agit des cas d'expulsion de travailleurs étrangers. Le cas sur lequel on dispose le plus d'information est celui qui est intervenu au Ghana en 1969 avec l'application de l'Aliens compliance order. Commentant les conditions dans lesquelles cette mesure d'expulsion a été prise au Ghana, M.M.S.K. GAISIE; N. ADDO. S.B. JONES(1) donnent les éléments d'un scénario devenu maintenant habituel y compris dans les pays Occidentaux(France,

Allemagne) : orchestration d'une campagne par certains milieux d'affaires et d'autres groupements imputant la réduction du nombre d'emplois disponibles pour les nationaux, l'augmentation de la criminalité à la présence d'un trop grand nombre d'étrangers. De tels évènements se sont depuis lors répétés dans d'autres pays et le dernier exemple nigérian en est une des plus dramatiques illustrations.

D'un point de vue économique général, causes et conséquences des migrations peuvent avoir leurs avantages et leurs inconvénients comme par exemple la perte d'une fraction importante de la population en âge de travailler pour les pays d'émigration, ou la compensation importante des transferts de devises effectués par les migrants vers leurs pays d'origine.

C'est ainsi que les résultats des récentes enquêtes du Centre du développement de l'OCDE et de l'Institut du Sahel, menées auprès des migrants Sénégalais, Mauritaniens et Maliens de France et dans la vallée du fleuve Sénégal indiquent que d'importants transferts monétaires (de l'ordre de 30 milliards de FCFA par an) sont effectués par ces migrants vers leur pays d'origine.

Pour citer un autre exemple, en Côte d'Ivoire, les transferts d'argent opérés par les migrants en dehors du pays par les voies officielles s'élevaient à 100 millions de dollars par an entre 1970 et 1975 (3).

III) PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES

"On entend par projection démographique un ensemble des résultats de calcul illustrant l'évolution future d'une population dans telles ou telles hypothèses qui ne sont pas nécessairement vraisemblables, à la suite de l'analyse d'une situation concrète on parle volontiers de perspectives démographiques. Ces perspectives ne constituent à proprement parler des prévisions démographiques que lorsque les hypothèses sur lesquelles elles sont fondées apparaissent comme très probables.

(1) " la politique démographique et sa mise en oeuvre" S.K. GAISIE, N.ADDO.S.B. JONES dans "Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest" P.C. 1973.

(2) "Aperçu sur les migrations en Afrique de l'Ouest" R.C.R. CLAIRIN et J.CONDE.

Les prévisions démographiques sont généralement des prévisions à court terme, car leurs aléas augmentent rapidement quand la période d'extrapolation s'allonge".(1).

Le rappel de cette définition l'a été à dessein pour expliquer les quelques lignes de ce chapitre relatives aux perspectives démographiques des huit pays regroupés au sein du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel.

Les perspectives démographiques pour être un élément indispensable à la planification du développement économique et social doivent reposer sur des informations sûres sur la situation démographique actuelle et passée.

Or il nous a été donné de constater tout au long de la présente étude, que tel n'est toujours pas le cas, parce que les données disponibles sont devenues caduques ou encore que pour les pays qui ont eu à réaliser, dans un passé récent, des enquêtes ou recensements démographiques, la dynamique même de la population n'a pas été bien cernée car les données de mouvement n'ont pas, le plus souvent, fait l'objet de collecte. Toutefois, la littérature disponible sur le sujet fait apparaître quelques tentatives d'élaboration des projections démographiques des populations sahéliennes. Projections confectionnées, soit par des organisations internationales telles que les Nations Unies ou encore des organismes étrangers comme le service des études économiques et de questions internationales (SEQI) du Ministère français de la Coopération (2). Comme le notait le rapport (3) du groupe d'études sur les projections démographiques convoqué à Budapest (17-28 mars 1980) par les

(1) "Dictionnaire Démographique multilingue" Nations Unies - Département des Affaires Economiques et Sociales - New-York 1958.

(2) Pour les résultats de ces projections voir "La démographie des pays du Sahel. Situation actuelle et perspectives" un essai de Mme A. Brenot Ouldali Club du Sahel CILSS - Sahel D(80)100 Sep. 1980.

(3) Nations Unies "Projections Démographiques : Problèmes et solutions" Rapport du Groupe d'études sur les projections démographiques Budapest, Hongrie 17-28 Mars 1980 New-York 1981

Nations Unies, les projections démographiques mondiales pays par pays établies périodiquement par la Division de la population des Nations Unies si elle étaient utiles pour donner une vue d'ensemble et procéder à des comparaisons internationales ne peuvent remplacer des projections nationales adaptées aux ressources statistiques, aux conditions démographiques et socio-économiques et aux besoins des utilisateurs de chaque pays. Cette remarque vaut également pour les projections d'autres sources.

Aussi les résultats globaux des projections, données dans les pages qui suivent, proviennent des documents officiels. Il faut noter cependant que pour certains pays sahéliens ces projections datent de plus de dix ans et demandent à être revisées. Les hypothèses de base de ces projections au niveau de chaque pays, sont indiquées ci-dessous.

1) Les Hypothèses

CAP-VERT

Dans un document présenté par la Direction des recensements et enquêtes, à la sixième réunion des démographes sahéliens (PRAIA 29 Juin au 4 Juillet 1983), il est mentionné ceci à propos des perspectives d'évolution de la population à l'horizon 2010 : "L'accroissement démographique à moyen et long termes, compte tenu de la situation démographique actuelle et dans le cadre du développement socio-économique, s'inscrit comme un des aspects démographiques les plus importants de l'avenir". Les auteurs du document, partant de la structure de la population de 1980, où 60% des effectifs ont moins de 20 ans et en l'absence espérée de catastrophes, émettent l'hypothèse que l'accroissement démographique ira en s'intensifiant à court terme. Evolution d'autant plus probable, selon eux, que la baisse de la mortalité, amorcée depuis 1951, s'accentuera et que les flux migratoires deviendront de moins en moins significatifs. Pour les périodes de projections (1980 à 2010), il a été également admis une baisse de la fécondité et l'accroissement annuel moyen attendu sera de 2,6% entre 1980-1995 et 2,3% entre 1995-2010.

LA GAMBIE

Les projections de la population Gambienne datent de 1973 et couvrent deux périodes. Une allant de 1973 à 1985, et l'autre de 1985 à 2.000

Les hypothèses de base portent sur :

- une baisse modeste de la mortalité entraînant un gain annuel d'espérance de la vie à la naissance de 0,33 an
- un nombre annuel d'immigrants constant à son niveau de 1973.

- une fécondité constante à son niveau de 1973 pour la période de 1973 à 1985 et deux alternatives sur l'évolution de la fécondité durant la période 1985 - 2000

1) fécondité constante à son niveau de 1973

2) baisse de la fécondité durant la période et le taux de fécondité effective passera de 6,4 enfants par femme, niveau de 1973, à 4,0 en l'an 2000.

LA HAUTE-VOLTA

Période couverte 1975-1990 et retrojection de 1971 à 1975 au 31 décembre de chaque année. Deux hypothèses ont été formulées. Une hypothèse de croissance et une hypothèse de structure. L'hypothèse de croissance a été traduite sous forme de l'évolution, sur toute la période de projection, des taux d'accroissement naturel et de migration nette. Les taux retenus sont les suivants :

- 2,06% par an pour la population administrative comprenant la population résidente et la population émigrée :
- 1,72% l'an pour la population résidente ;
- ralentissement modéré de la croissance de l'émigration qui passera de 8% niveau de 1975 à 5% en 1990.

L'hypothèse de structure porte sur l'invariabilité de la structure de la population résidente au cours de la période de projection bien que cette hypothèse ne rende pas compte des variations observées sur le taux annuel de croissance naturelle et sur la répartition des émigrés entre 1960 et 1975.

LE MALI

Les projections pour les pays sont en cours d'élaboration et les perspectives globales disponibles sont par conséquent provisoires. La période couverte va du 1er Janvier 1977 au 1er Janvier 2002. La seule hypothèse formulée est celle de croissance basée sur l'observation de la constance du taux d'accroissement moyen annuel, de 2,50% avant 1960 et 2,51% entre 1960 et 1976 et ce dernier taux a été retenu pour l'évolution de la population malienne durant la période de projection.

LA MAURITANIE

Les perspectives démographiques établies pour ce pays couvrent la période allant de 1977 à 2001. Les hypothèses de calcul portent sur :

- une mortalité en baisse entraînant un gain en espérance de vie de 0,5 par an.
- la migration avec un solde nul pour la population féminine et des taux de migration masculine par groupes d'âges constants.

Pour ce qui est de la fécondité deux hypothèses ont été formulées :

- 1) le niveau de la fécondité (taux brut de reproduction) va rester constant de 1982 à 2001
- 2) la structure de la fécondité va rester la même à son niveau de 1977.

A noter que les projections de l'ensemble de la population est dérivée des projections des populations masculine et féminine établies séparément.

Comme perspectives dérivées, citons les perspectives de la population scolarisable et celles de la population potentiellement active et de la population active.

Des perspectives régionales ont été également établies.

LE NIGER

Dans le cadre du plan quinquennal de développement économique et social couvrant la période 1977-1983, des projections de la population Nigérienne ont été établies par le Ministère du Plan.

.../...

La seule hypothèse faite pour ces projections de l'effectif total de la population à l'horizon du plan porte sur le taux annuel de croissance qui serait passé d'environ 2,6% l'an en 1960 à 2,7% par an en 1977. Pour la période quinquennal 1977 - 1983 le taux de croissance retenu est de 2,77% par an.

LE SENEGAL

Les projections élaborées pour ce pays par le service de la statistique portent sur une longue période de quarante ans allant de 1976 à 2016.

Les hypothèses de calcul portent sur trois variantes

1) la première hypothèse correspond à une projection tendancielle et suppose que la mortalité demeure inchangée; la fécondité est également supposée constante, hypothèse plausible selon les auteurs qui estiment non réunies les conditions pour une baisse à long terme de cette fécondité.

2) la deuxième hypothèse prévoit en premier lieu une baisse de la mortalité, d'abord infantile, ensuite à tous les âges résultant de l'amélioration progressive des conditions sanitaires dans le pays.

L'espérance de vie passerait ainsi, entre 1976 et 1991, de 45,06 ans à 47,31 ans pour les femmes et de 42,84 ans à 45,60 ans pour les hommes.

En 2016, elle serait de 52,50 ans pour les femmes contre 49,56 ans pour les hommes.

Quant à la fécondité totale, elle tomberait de 6,44 à 5,44 enfants, en moyenne, par femme âgée de 15 à 49 ans, d'ici 2016, cette baisse s'accélérant à partir de 1991.

Cette deuxième hypothèse correspondrait à une politique active en matière de population visant à compenser la baisse de la mortalité par une diminution de la fécondité.

3) la troisième hypothèse prévoit une baisse beaucoup plus rapide de la fécondité 4,44 enfants par femme en 2016 contre 6,44 en 1976.

...

Cette baisse de près du tiers de la fécondité en l'espace de deux générations, est cependant peu probable, et impliquerait la mobilisation de moyens matériels et humains considérables au service d'une politique très stricte des naissances.

On notera que les trois hypothèses impliquent un ralentissement progressif du taux d'accroissement naturel de la population, qui ne sera plus que 2,6% en fin de période dans les deux premiers cas et de 2,1% dans la troisième hypothèse.

LE TCHAD

Les projections démographiques pour ce pays ont été élaborées en 1971 par la Commission Economique pour l'Afrique sur la demande du gouvernement Tchadien et portent sur une période de 22 ans allant de 1963 à 1985. La méthode utilisée est celle dite des composantes. Trois types de projections ont été construites : les projections nationales et régionales avec distinction entre le Nord et le Sud du pays, les projections de la population urbaine et les projections de la population globale pour les préfectures et la capitale d'Etat. Pour chacune de ces projections trois séries d'hypothèses ont été faites :

- a) Projections nationales et régionales
- 1) La fécondité telle qu'évaluée pour 1963-1964 demeurera constante. La fécondité actuelle cumulée (à savoir le nombre total d'enfants nés vivants par femme calculé à partir des taux de fécondité par âge) était : pour tout le pays, 5,170; pour le sud 5,945 et pour le nord 4,480.
- 2) la mortalité a été supposée décroissante mais variable pour les deux régions et pour les deux sexes.

Les taux décroissants supposés de la mortalité sont fondés sur les arguments ci-dessous :

- le développement des services de santé s'étant accéléré autour de 1965 d'où l'amélioration sensible de la santé entre 1965 et 1970.

Les progrès ont été plus notables en ce qui concerne les maladies contre lesquelles existent des moyens d'immunisation massive (vaccinations, inoculations) telles que la rougeole, la variole et dans une certaine mesure la tuberculose ;

.../...

- Il semblerait que la chute de la mortalité ait été particulièrement sensible chez les enfants;

- la diminution de mortalité s'accentuera au cours de la période de projections.

3) migrations. Le solde migratoire net était supposé nul, hypothèse jugée peu probable par l'auteur de ces projections du fait de l'absence des données statistiques sur le phénomène.

b) projections de la population urbaine

1) fécondité constante au niveau 1962/1964 avec une fécondité actuelle cumulée de 4,75 enfants par femme.

2) Mortalité décroissante

3) Migration et incorporation des nouvelles villes :

Contrairement aux projections nationales il a été tenu compte des mouvements migratoires et de développement de nouveaux centres urbains (localités de 5 000 habitants et plus). Selon l'auteur, l'accroissement de la population urbaine dû à ces deux facteurs s'est avéré plus important que l'accroissement naturel et les principales composantes de l'accroissement global (taux géométrique) retenues pour la période des projections sont :

- accroissement naturel : 2% par an

- accroissement dû aux migrations 3,83% par an

- incorporation des nouvelles villes : 1,4% par an

c) projections de la population globale pour les préfectures et la capitale N'Djaména (ex Fort-Lamy).

d) population des préfectures. Les hypothèses relatives aux tendances de fécondité sont de même nature que celles retenues pour les deux régions à savoir fécondité constante et mortalité décroissante.

Pour ce qui est de l'évolution des migrations, les paramètres ci-après ont été utilisées :

- pourcentage des absents et des personnes de passage recensés;
- pourcentage des personnes nées en dehors de la localité de dénombrement;
- rapport de masculinité.

2) projections de N'Djamena.

Le taux d'accroissement retenu a été de 7,8% comprenant 2,1 d'accroissement naturel et le reste 5,7% est le taux d'accroissement net des migrations. A noter que pour toutes ces séries de projections une seule variante a été retenue.

2) Les résultats

Comme nous l'avons signalé, nous ne donnons que les projections de la population globale du fait de la disparité des données disponibles au niveau des pays. Ces projections portent sur la période allant de 1977 à 2000. Afin d'homogénéiser les données, la date du 1er Janvier de chaque année a été retenue. Aussi certains effectifs de la population totale qui portaient sur le milieu de l'année des projections, ont été ramenés à la date sus-indiquée. Les périodes de projection variant d'un pays à un autre, nous avons été obligés, pour certains pays soit de les prolonger, soit de les ajuster à la période 1977 - 2000. Ceci nous a amené, pour les pays dont les périodes de projection n'atteignaient pas l'année 2 000 de faire certaines hypothèses sur la croissance future de la population totale. Cela a été notamment le cas de la Haute-Volta, du Niger et du Tchad pour lesquels les taux suivants ont été retenus pour les périodes non couvertes.

1,72% par an pour la Haute-Volta pour la période 1990 - 2000;

2,77% par an pour le Niger pour la période 1983 - 2000;

2,36% par an pour le Tchad pour la période de 1985 - 2000;

Cette hypothèse de constance du taux d'accroissement de la population des trois pays en question ne vaut ce qu'elle vaut et ne peut donner qu'un ordre de grandeur.

Les données relatives à l'évolution de la population Sénégalaise sont celles de la variante moyenne (2^e hypothèse). Pour la Gambie, les données portant sur la période 1985-2000 sont celles de l'hypothèse de constance de la fécondité.

Pour la période des projections, les taux d'accroissement annuels moyens ci-dessous ont été retenus et les résultats figurent dans le tableau 27.

Tableau n°26 : Taux d'accroissement annuels moyens en % (population totale).

Pays	Tchad	Cap-Vert	Gambie	Haute-Volta	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal
Année								
1977	2,06			2,79				
1978								
1979		0,9		2,80			2,50	
1980				2,81				
1981				2,83				
1982	2,25			2,82	1,72	2,51(1)	2,64	2,77
1983				2,82				
1984				2,83				
1985				2,85				
1990	2,36		2,6	2,88			2,74	
1995			2,3	2,96			2,94	
2000							3,07	2,45

(1) Accroissement naturel

Tableau 27 Projection de la Population globale des pays Sahéliens (1977-2000) (en milliers d'habitants au 1er Janvier de chaque

Année	Pays	Cap-Vert	Gambie	Hauts-Vol-	Mali	Mauritanie	Niger	Senegal	Tchad	Ensemble Sahel
1977		288,5	545,4	5.836,0	6.402,4	1.352,1	5.098,4	5.181,4	4.155,1	28.559,3
1980		295,7	592,5	6.145,0	6.896,7	1.535,8	5.533,9	5.601,1	4.442,0	31.042,7
1985		336,2	681,2	6.696,0	7.800,2	1.653,7	6.344,0	6.377,4	4.991,5	34.880,2
1990		382,2	783,2	7.297,0	8.820,9	1.889,4	7.272,7	7.261,3	5.609,0	39.315,7
1995		428,3	902,7	8.014,7	9.972,6	2.175,3	8.337,3	8.337,3	6.302,8	44.401,4
2000		479,8	1.044,4	8.789,2	11.283,0	2.519,4	9.557,8	9.473,3	7.082,5	50.229,4

Tableau 28 Evolution des densités de population des pays sahéliens dans la période 1977 - 2000

/-) N N E X E S

-1-1-1-1-

Inventaire des sources des données démographiques au Sahel par pays.

Pays	Titre de l'opération	Organisme Responsable	Instrument de rassemblement des données
	: 1) recensement général de la Population 1960	: Servicio de administracao civil secreto de estatistica (SAC/SEST)	: Recensement exhaustif de la population
	: 2) recensement de la population et de l'habitat, 1970	: Direccao general estatistica (DGE)	: recensement exhaustif de la population et de l'habitat
	: 3) enquête de l'emploi et de chômage, 1978	: PECTA/OIT	: Enquête unique par sondage à Praia et à Mindelo
CAP-VERT	: 4) recensement agricola, 1978-79	: Ministerio de desenvolvimento rural (MDR)	: enquête pilote préliminaire au recensement agricole dans l'île de Santiago, zone rurale
	: 5) recensement de la population et de l'habitat, 1980	: Direction des Enquêtes et Recensements FNUAP	: recensement exhaustif de la population et de l'habitat
	: 1) Keneba Health Monitoring Project depuis 1953	: Medical Research Council, Banjul (MRC)	: Contrôle détaillé et constant des villages de la région Kenéba
	: 2) Population Census 1963	: Central Statistics Division (CSD)	: recensement exhaustif de la population.
	: 3) Household budget survey Banjul Area 1968-69	: Central Statistics Division (CSD)	: enquête par sondage
	: 4) Land Resources Study socio-économique 1972-74	: Rural Project Division (RPD)	: enquête par sondage sur 12 villages situés le long du fleuve Gambie
GAMBIE	: 5) Population Census 1973	: Central statistics Division (CSD) FNUAP	: recensement exhaustif de la population
	: 6) Gambian Rural Health survey, 1973	: University of California at Santa Cruz (UCSC)	: enquête retrospective unique sur 15% de la population rurale
	: 7) National sample survey of Agriculture Pilot survey, 1973-74	: Central statistics Division (CSD)	: Enquête par sondage sur la population rurale. Double système d'enregistrement.
	: 8) Urban Labor Force survey, 1974-75	: Central statistics Division (CSD)	: enquête stratifiée par sondage sur la population urbaine.

- :9) National Migration Survey, 1978 :Central Statistics Division(CSD) / University of Maryland, Baltimore, University of Pennsylvania :Enquête stratifiée :par sondage sur la population totale.
- :10) Population Census 1983 :Central Statistics Department(CSD) :Recensement exhaustif :de la population
-
- :1) enquête démographique par sondage :Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) INSD-Coo :Enquête retrospective :unique par sondage sur la population totale :à l'exception de celle de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.
- :2) recensement de la ville de Ouagadougou 1961-62 :Service de la Statistique IFAN :Recensement exhaustif :de la ville.
- :3) enquête par sondage de la ville de Ouagadougou 1968 :INSD :Enquête par sondage :unique par sondage sur la population totale :à l'exception de celle de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.
- :4) enquête sur la fécondité en Haute-Volta, 1969. :Cornel University (Ian Pool) :Enquête retrospective :par sondage dans les villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou.
- :5) enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi, 1972-73 :ORSTOM, Ouagadougou :Enquête par sondage :à plusieurs étapes :multiples sur 50% des régions Mossi et Bissa
- HAUTE VOLTA :6) enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta, 1974-1975 :INSD-Centre National de Recherche Scientifique et Technique(CNRST) :Université de Montréal :Enquête retrospective :unique par sondage de la population totale.
- :7) recensement National de la population, 1975 :INSD/FNUAP :Recensement exhaustif :de la population totale
- :8) enquête Post-Censitaire, 1976 :INSD/FNUAP :Enquête retrospective :unique par sondage :sur la population
- :9) étude des migrants à la frontière Ivoiro-Voltaïque, 1976 :ORSTOM, Ouagadougou :Enquête par sondage :sur tous les voyageurs franchissant la frontière à un moment donné.

- HAUTE-VOLTA
- :10) enquête renouvelée au pays Lobi: Dogara 1976 : ORSTOM, Ouagadougou : enquête par sondage à 20% à plusieurs passages.
- :11) recensement démographique des villages d'accueil: (SSE) de l'AVV, de l'autorité des vallées des Voltas: Service Statistique et économique : recensement détaillé continu des familles installées dans la Vallée des Voltas.
- :12) enquête par sondage par sources complémentaires, 1976 : ORSTOM, Ouagadougou : enquête par sondage et analyse des registres des communes.
- :13) enquête par sources complémentaires en pays Mossi-Kougoussi, Tika-re, 1978. : ORSTOM, Ouagadougou : enquête rétrospective exhaustive sur une sous-population en observation dans la région et analyse des registres des communes.
- :14) enquête démonographique de faisabilité OURSI, : ORSTOM, Ouagadougou : enquête retrospective unique.
- :15) enquête sur la mortalité infantile et juvénile à Ouagadougou, 1978 : INSD/IFORD : enquête à huit passages sur un échantillon de nouveaux nés dont les mères résidentes ont accouché en maternité de la ville de Ouagadougou.
- :16) enquête pilote sur la mortalité infantile et juvénile en milieu rural 1981 : INSD/IFORD : test de la méthodologie en milieu rural.
- :17) enquête sur la mortalité infantile et juvénile dans les centres urbains secondaires : INSD/Institut du Sahel : enquête à huit passages sur l'ensemble des nouveaux-nés de mères résidentes des villes secondaires de Bobo-Dioulasso, Banfora, Ouahigouya et Koudougou.
- :18) enquête démon socio-économique dans le delta central nigérien 1956 : Mission socio-économique du soudan INSEE-Coopération : Enquête par sondage nomique du soudan et objectifs multiples dans le delta central nigérien.

... / ...

- | | |
|--|----------------------------|
| 2) Etude démogra- : ORSTOM-Dakar | : Recensement annuel de : |
| : phique dans la : deux zones de la ré- : | |
| : région du Sine Sa- : gion Niakar et Paos- : | |
| : loum, Etat-civil et : Koto. | |
| : observations démo- : : | |
| : graphiques 1963-65 : : | |
| : : | |
| 3) Enquête sur la : ORSTOM-DAKAR | : Enquête retrospective : |
| : fécondité au Sé- : par sondage, à trois : | |
| : négal, 1968-69 : passages dans cinq ré- : | |
| : : | |
| : : | |
| : : | |
| : 4) Enquête morta- : ORSTOM-DAKAR | : Enquête à plusieurs : |
| : lité dans les ar- : passages dans les ar- : | |
| : rondissements de : rondissements de Khom- : | |
| : Khombole Thienaba, : bole et de Thiénaba. : | |
| : 1964-68 : : | |
| : : | |
| : 5) Dépouillement : ORSTOM-DAKAR | : exploitation des re- : |
| : des registres pa- : gisters paroissaux | |
| : roissaux Palmarin- : : | |
| : Takao 1966 : : | |
| : : | |
| : 6) Recensement de : Direction de la | : Recensement exhaustif : |
| : Ziguinchor, 1967 : Statistique | : de la ville de Ziguin- : |
| : : | : chor. |
| : : | : |
| : 7) Enquête par : ORSTOM-DAKAR | : Enquêtes par sondage : |
| : sondage à plusieurs : à plusieurs passages. | |
| : passages de Pikine: : | |
| : 1967-68 : : | |
| : : | |
| : 8) Enquêtes rura- : ORSTOM-DAKAR | : Enquêtes à plusieurs : |
| : les de N'Demene et : passages. | |
| : Ngayorteme 1968- : : | |
| : 70 : : | |
| : : | |
| : 9) Recensement de : Direction de la | : Recensement exhaustif : |
| : Kaolack, 1969 : Statistique | : de la ville de Kao- : |
| : : | : lack. |
| : : | : |
| : 10) Recensement de : ORSTOM-DAKAR | : Recensement exhaustif : |
| : Nioro du Rip, 1969 : : | : de Nioro-du Rip. |
| : : | : |
| : 11) Etude démogra- : Direction de l'A- : Enquête unique à 15% : | |
| : phique de St-Louis : ménagement du Ter- : par sondage de la vil- : | |
| : : | |
| : : | |

111

TCHAD	:3) Etude socio-éco- nomique de la ville: d'Abéché, 1963	SEDES	:Enquête Socio-Economique dans la ville d'Abéché.
	:	:	:
	:4) Enquête agricole: au Tchad-1960-1961	INSEE-Coopéra- tion	:Enquête par sondage à passage unique dans la région méridionale.
	:	:	:
	:5) Enquête sur les migrations des tra- vailleurs tchadiens: au soudan, 1959	Ministère Fran- cais des Affaires Etrangères.	?
	:	:	:
	:6) Enquête démogra- phique au Tchad, 1964	Service de la Sta- tistique du Tchad SEDES-INSEE-Coopé- ration	:Enquête retrospective par sondage, à passage unique: sur l'ensemble du pays à l'exception de l'extrême Nord, la zone nomade et la capitale.
	:	:	:
	:7) Enquête socio- économique au Tchad: 1965	INSEE-Coopération	:Enquête par sondage dans la zone méridionale du pays.
	:	:	:
	:8) Recensement ad- ministratif amélio- ré, 1968	Service de la Statistique du Tchad	:Recensement exhaustif de dix des quatorze préfec- tures et des chefs-lieux de sous-préfecture et de poste administratif de quatre autres préfectures:
	:	:	:
	:9) Recensement a- gricole du Tchad 1973	Service de la Sta- tistique agricole FAO	:Recensement exhaustif des exploitations et exploi- tants agricoles des ré- gions du centre et Sud du pays.

ANNEXE 2 a : Données socio-économiques et démographiques de base pour les pays du CILSS : CAP-VERT

- Superficie totale en 1000 km24
- terre arable en km2(1)380
- population totale recensement 1980	295.703
- habitants par km2 rect 1980	
- superficie totale	73,4
- terre arable	..778,7
- population rurale par km2	
de terre arable rect. 1980	...733
- taux d'accroissement de la population en %	
- 1980 - 19952,6
- 1995 - 20002,3
- population de -15 ans en %(1980)	...46,0
- Rapport de masculinité 1980	
- population totale	...84,8
- population rurale
- population urbaine
- population de la capitale et des	
villes de 20.000 habitants et +(1980)	
- Praia	..39.794
- Mindelo	..41.792
- population totale en % résidant dans les	
localités urbaines de 20 000 habitants et plus	
Rect. 1980	...27,6
- importance moyenne des ménages (cartographie	
post censitaire 1978)5,2
-taux brut de natalité en %	
1976-80 statistique Etat Civil	...33,2
- taux de Fécondité Générale en %	
(1975-1980) estimation	..191,5
- taux brut de reproduction	
(1975-1980)estimation2,9
- rapport enfants-femmes 1980 %	731
	.../...

- taux brut de mortalité en %	
(1976-1980) estimation statistiques état civil 9,3
- taux de mortalité infantile en % estimation	
statistique (Etat Civil) 1976-1980 76
- espérance de vie à la naissance en années	
(1976-1980)	
hommes 57
femmes 60,6
- taux brut d'activité en % 1960	
- ensemble des deux sexes 52,8
- sexe masculin 48,3
- sexe féminin 56,7
- estimations et projections relatives à la	
population en 1000 habitants (au 1er Janvier de chaque année)	
1980 295,7
1985 336,2
1990 382,2
1995 428,3
2000 479,8
- nombre de médecins pour	
10 000 habitants 1974(2) 0,8
- taux brut de scolarisation dans l'ensemble	
primaire en % estimation 1979	
garçons	
filles 76
total	
- nombre d'universitaires nationaux	
pour 10.000 habitants en 1974 19,8
- produit national brut (en millions de US \$	
courants) (2)	
1973 110
1975 150
1976 170
 /...

- produit national brut per capita en US \$ à
prix courants(2)

1973	... 380
1975	... 500
1976	... 550

(1) guide démographique pour l'Afrique CEA Nations-Unies, 1978

(2) rapport préliminaire : recueil des statistiques socio économiques
pour les pays du Sahel CILSS Club du Sahel, novembre 1978.

ANNEXE 2b - Données socio-économiques et démographiques de base pour les pays du CILSS : GAMBIE

- superficie totale en 1000 km ² 11
- terre arable en km ² (1)	.. 2.600
- population totale recensement 1973	493,499
- habitants par km ² (1973) 44,9
- superficie totale 189,8
- terre arable 165
- population rurale par km ² de terre arable(1975) 2,83
- taux d'accroissement de la population en % 2,83
1980 - 1985 2,83
1985 - 1990 2,88
1990 - 1995 2,96
1995 - 2000 2,96
- population de-15 ans en % 41,2
recensement 1973	
- rapport de masculinité recensement 1973 103,0
population totale	
- population de la capitale et des villes de 20.000 habitants et + 1973	
Banjul 39.179
Serre Kunda 25.505
- population totale en % résidant dans les localités urbaines de 20.000 habitants et plus 1983	.. 13,1
- importance moyenne des ménages 1957-1958 8,3
- taux brut de natalité en % recensement 1973 estimation	... 48,5
- taux de fécondité générale en% recensement 1973 estimation	... 204,1
- taux brut de reproduction recensement 1973	... 3,12

.../...

- Taux de fécondité par âge en
%o recensement 1973

15 - 19 ans 199,2
20 - 24 ans 302,1
25 - 29 ans 287,7
30 - 34 ans 212,3
35 - 39 ans 163,6
40 - 44 ans 74,3
45 - 49 ans 40,8

- Taux brut de mortalité en %o rect 1973 29,8
quotient de mortalité infantile en %o 1973 217,0

- Espérance de vie à la naissance en
années 1973

hommes 32
femmes 34

- quotients de mortalité par âge en %
(estimation de 1973)

	M.	F.
0 an 230	204
1 an 172	143
5 ans 69	54
10 ans 26	20
15 ans 42	33
20 ans 54	58
25 ans 55	59
30 ans 57	60
35 ans 65	66
40 ans 82	77
45 ans	... 114	94
50 ans	... 141	120
55 ans	... 180	154
60 ans	... 232	221
65 ans 293	261
70 ans 390	376
75 ans 531	490
80 ans 652	605
85 ans et + 1.000	1.000

- taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire en %
(1975) (3)

garçons	43,0
filles	21,3
Total	32,1

- nombre d'universitaires nationaux

pour 10 000 habitants en 1974 (2) 4,4

- produit national brut(en millions de US \$ courants) (2)

1973	62,8
1975	94,1
1976	98,9

.../...

GAMBIE

- produit national brut per capita en US\$ à prix courants(2)

1973	127
1975	181
1976	183

(1) Guide démographique pour l'Afrique

CEA - Nations-Unies, 1978

(2) Rapport préliminaire : recueil des statistiques

socio-économiques pour les pays du Sahel CILSS - Club du Sahel - Novembre
1978

(3) UNESCO. SEM/Sahel 1, Paris Octobre 1979 "L'analyse statistique des données
démographiques et éducatives en relations avec la projection des effectifs
scolaires dans les pays du Sahel".

**Annexe 2 c - Données socio-économiques et démographiques de base pour
les pays du CILSS : Haute-Volta**

- superficie totale en 1000 km ² 274.122
- terre arable en km ² (1)55.833
- population totale(recensement 1er décembre 1975)	5.638.203
- habitants par km ² (Recensement 1975)	
- superficie totale21
- terre arable101
- population rurale par km ² de terre arable (recensement 1975)92
- taux d'accroissement de la population en% (recensement 1975)	
1980 - 19851,72
1985 - 19801,72
1995 - 20001,72
- population de 15 ans en % (recensement 1975)45,3
- rapport de masculinité (recensement 1975)	
- population totale 101,2
- population rurale 100,8
- population urbaine 104,1
- population de la capitale et des villes de 20.000 habitants et + (recensement 1975)	
Ouagadougou 172.661
Bobo-Dioulasso 115.063
Koudougou36.838
Ouahigouya25.690
- population totale en % résidant dans les localités urbaines de 20.000 habitants et plus (recensement 1975)5,5
- Importance moyenne des ménages (recensement 1975)5,7

HAUTE- VOLTA

- taux brut de natalité en % (enquête post Censitaire 1976)	45,7
- taux de fécondité générale en % (estimation enquête Post-Cens. 1976)	203
- taux brut de reproduction (estimation enquête psot-censitaire 1976)	3,19
- taux de fécondité par âge en % (enquête post-censitaire 1976)	
15 - 19 ans 145
20 - 24 ans 311
25 - 29 ans 282
30 - 34 ans 238
35 - 39 ans 186
40 - 44 ans 103
45 - 49 ans 46
- pourcentage des femmes mariées dans les différents groupes d'âges (Recensement 1975)	
15 - 19 ans	... 53,4
20 - 24 ans	... 91,4
25 - 29 ans	... 95,3
30 - 34 ans	... 95,0
35 - 39 ans	... 93,5
40 - 44 ans	... 89,8
45 - 49 ans	... 85,7
50 ans et +	... 57,7
- Rapport enfants femmes en % rectification 1975	759,3
- Nombre moyen de femmes par mari (recensement 1975) 1,5
- taux brut de mortalité en % (ajustement enquête post censitaire 76)	24
quotient de mortalité infantile en % (ajustement enquête post censitaire 76)	144

HAUTE-VOLTA

- espérance de vie à la naissance en années ajustement enquête post-censitaire 1976

- hommes 36,7

- femmes 38,9

- taux de mortalité par âge en o/oo(1976) ensemble des deux sexes

- 1 an 144

1 - 4 ans 324

5 - 9 ans 15,0

10 -14 ans 6,3

15 -19 ans 7,5

20 -24 ans 10,3

25 -29 ans 11,3

30 -34 ans 16,4

35 -39 ans 12,7

40 -44 ans 18,5

45 -49 ans 19,9

50 -54 ans 31,6

55 -59 ans 34,1

60 -64 ans 61,4

65 -69 ans 65,9

70 -74 ans 97,4

75 -79 ans 93,6

80 ans et + 125,1

- taux brut d'activité en % (recensement 1975)

- ensemble des deux sexes ... 25,3

- sexe masculin ... 48,6

- sexe féminin ... 1,9

- estimations et projections relatives à la population en 1000 habitants (au 1er Janvier de chaque année.).

1980 ... 6.145,0

1985 ... 6.696,0

1990 ... 7.297,0

.../..

HAUTE-VOLTA

1995	8,014,7
2000	8,789,2
- Nombre de médecins pour		
10.000 habitants 1974 (2)		0,2
- taux brut de scolarisation dans l'enseignement		
primaire en %(1975) (3)		
- garçons	18,1
- filles	11,5
Total	14,8
- Nombre d'universitaire nationaux pour 10.000		
habitants en 1974(2)		2,63
- produit national brut(en millions de US\$		
courants)(2)		
1973	457,9
1975	641,9
1976	706,8
- produit national brut per capita en US\$ à prix		
courants (2)		
1973	80
1975	160
1976	115

(1) guide démographique pour l'Afrique CEA-Nations-Unies, 1978

(2) rapport préliminaires : recueil des statistiques socio-économiques pour les pays du Sahel CILSS, Nov. 1978

(3) UNESCO SEM/Sahel 1, Paris Octobre 1979 "L'analyse statistique des données démographiques et éducatives en relations avec la projection des effectifs scolaires dans les pays du Sahel".

.../...

ANNEXE 2 d - Données socio-économiques et démographiques de base
pour les pays du CILSS : MALI

- superficie totale en 1000 km ²	1.240
- terre arable (1)	116.327
- population totale		
décembre 1976	...	6.394.918
- habitants par km ² (recensement décembre 1976)		
- superficie totale	...	5,2
- terre arable	...	55
- population rurale par km ²		
de terre arable	...	45,7
- taux d'accroissement de la population		
en %		
1980 - 2000	...	2,51
- population de -15 ans en % recensement 1976	..	44
- rapport de masculinité recensement 1976		
- population totale	...	95,5
- population rurale	...	95,3
- population urbaine	...	96,6
- population de la capitale et des		
villes de 20 000 habitants et + (recensement 1976)		
GAO	...	30.863
BAMAKO	...	419.239
MOPTI	...	53.322
SEGOU	...	65.426
KAYES	...	49.431
SIKASSO	...	46.503
KATI	...	24.831
KOUTIALA	...	27.156
SAN	...	23.378
	/...

M A L I

- population totale en % résidant dans les localités urbaines de 20.000 habitants et plus en 1976	11,6
- importance moyenne des ménages(1976)	5,1
- taux brut de natalité en %(1976)	43,2
- taux de fécondité générale en %(1976) (estimation)	183,5
- taux brut de réproduction 1976(estimation)	2,95
- taux de fécondité par âge en % 1960-61	
15 - 19 ans	220
20 - 24 ans	348
25 - 29 ans	325
30 - 34 ans	271
35 - 39 ans	191
40 - 44 ans	86
45 - 49 ans	41
- pourcentage des femmes mariées dans les différents groupes d'âges (1976)	
15 - 19 ans	48,9
20 - 24 ans	84,0
25 - 29 ans	91,2
30 - 34 ans	90,4
35 - 39 ans	88,7
40 - 44 ans	82,8
45 - 49 ans	77,2
50 ans et +	45,4
- rapport enfants femmes en %(1976)	765,0
- nombre moyen de femmes par mari (1976)	1,34
- taux brut de mortalité en %(1976)	18,14
- taux de mortalité infantile en %(1976)	121
- espérance de vie à la naissance en années(1976)	
- hommes	46,31

.../...

femmes 49,66

- taux de mortalité par âge en % (1976)

	M.	F.
0 an	160,32	129,54
1 - 4 ans	43,83	40,95
5 - 9 ans	7,45	6,76
10 - 14 ans	3,71	3,21
15 - 19 ans	3,62	4,27
20 - 24 ans	3,97	4,78
25 - 29 ans	4,12	5,36
30 - 34 ans	5,17	6,87
35 - 39 ans	5,66	6,56
40 - 44 ans	8,17	7,97
45 - 49 ans	8,70	7,52
50 - 54 ans	12,73	10,01
55 - 59 ans	14,87	11,34
60 - 64 ans	23,37	18,12
65 - 69 ans	26,71	20,84
70 - 74 ans	44,76	31,34
75 - 79 ans	47,35	37,18
80 et + ans	78,12	61,81

- taux brut d'activité en %(population de 8 ans et +)(1976)

- ensemble des deux sexes	35,46
- sexe masculin	60,28
- sexe féminin	11,77
- estimations et projections relatives à la population en 1000 habitants(an 1er Janvier)	

1980	6.896,7
1985	7.800,2
1990	8.820,9
1995	9.972,6
2000	11.283,0

- nombre de médecins pour 10 000 habitants 1974 (2) 0,3

.../...

M A L I

- taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire en % (1976)

garçons	35,9
filles	22,0
total	29,1

- nombre d'universitaires nationaux

pour 10.000 habitants en 1974 (2) 6,47

- produit national brut (en millions de US \$ courants)

1973	397,8
1975	535,7
1976	587,4

- produit national brut per capita en US \$ à prix courants

1973	74
1975	94
1976	101

(1) guide démographique pour l'Afrique CEA Nations-Unies 1978

(2) rapport préliminaire : recueil des statistiques socio-économiques pour les pays du Sahel CILSS du Sahel Novembre 1978.

.../...

Annex 2 c - Données socio-économiques et Démographiques de base
pour les Pays du CILSS : MAURITANIE

- superficie totale en 1000 km ²	1.025.520
- terre arable en km ² (1)	10.000
- population totale en 1000 habitants (recensement 1977) 1.338.830
- habitants par km ² (1977)	
- superficie totale 1,3
- terre arable 134
- population rurale par km ² de terre arable(1977) 103,5
- taux d'accroissement de la population en %	
1982 - 1987 2,64
1987 - 1992 2,74
1992 - 1997 2,94
1997 - 2000 3,07
- population de 15 ans en % (1977) 43,97
- rapport de masculinité (1977)	
- population totale 96,7
- population rurale 91,3
- population urbaine 117,8
- population de la capitale et des villes de 20.000 habitants et + en 1977	
NOUAKCHOTT	138.530
NOUADHIBOU	22.365
KAEDI	20.356
- population totale en % résidant dans les localités urbaines de 20.000 habitants et plus en 1977	13,5
- importance moyenne des ménages (1977)	
(urbains	5,7
(nomades	4,9
- taux brut de natalité en % (1977-81) (estimation)	48,2

.../...

- taux de fécondité générale en % (1977-81)	
(estimation)	203,2
- taux brut de reproduction (1977-81)	
(estimation)	3,19
- taux de fécondité par âge en % estimation 1977	
15 - 19 ans	105,7
20 - 24 ans	247,5
25 - 29 ans	308,1
30 - 34 ans	289,9
35 - 39 ans	219,4
40 - 44 ans	98,0
45 - 49 ans	32,0
- pourcentage des femmes mariées dans les différents groupes d'âges 1977	
15 - 19 ans	36,9
20 - 24 ans	63,4
25 - 29 ans	75,5
30 - 34 ans	76,5
35 - 39 ans	77,0
40 - 44 ans	69,9
45 - 49 ans	63,4
50 ans et +	30,5
- rapport enfants-femmes en % (1977)	828
- nombre moyen de femmes par mari (1977)	1,14
- taux brut de mortalité en % (estimation 1977 - 81)	23,2
- taux de mortalité infantile en % estimation 1977-81)	175,5
- espérance de vie à la naissance en années (estimation 1977-81)	
- hommes	41,3
- femmes	43,7

.../...

- taux de mortalité par âge en % (1964-65)

		M + F
- 1 an	186
1 - 4 ans	34
5 - 9 ans	12
10 - 19 ans	15
20 - 29 ans	14
30 - 39 ans	14
40 - 49 ans	17
50 - 59 ans	42
60 - 69 ans	61
70 ans et +	110

- taux brut d'activité en % (recensement 1977: population sédentaire)

- ensemble des deux sexes	32,9
- sexe masculin	50,2
- sexe féminin	15,7

- estimations et projections relatives

à la population en 1000 habitants (au 1er Janvier)

1980		1.535,8
1985		1.653,7
1990		1.889,4
1995		2.175,3
2000		2.519,4

- nombre de médecins pour 10.000 habitants

1974 (2)	0,6
----------	------	-----

- taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire en %(1977)

garçons	32,6
filles	19,8
total	26,6

- nombre d'universitaires nationaux
pour 10.000 habitants en 1974(2) 3,69

- produit national brut(en millions de US\$
courants)(2)

1973	286,0
1975	422,5
1976	460,5

produit national brut per capita en US\$ à prix
courants (2)

1973	224
1975	320
1976	340

(1) guide démographique pour l'Afrique CEA-Nations-Unies 1978

(2) rapport préliminaire : recueil de statistiques socio-économiques
pour les pays du Sahel CILSS du Sahel, novembre 1978.

ANNEXE 2f - Données socio-économiques et démographiques de base pour
les pays du CILSS : NIGER

- superficie totale en 1000 km ²	1.267
- terre arable en km ²	148.387
- population totale en 1977	5.398.427
- habitants par km ² (1977)		
- superficie totale	4
- terre arable	34
- population rurale par km ² de terre arable 1977	30
- taux d'accroissement de la population estimée en %		
1977 - 2000		2,7
- population de 15 ans en % (1977)		45,3
- rapport de masculinité(1977)		
- population totale	97,3
- population rurale	97,0
- population urbaine	99,7
- population de la capitale et des villes de 20.000 habitants et + en 1977		
Niamey	225.314
Maradi	45.852
Zinder	58.436
Tahoua	31.265
Agadez	20.475
- population totale en % résidant dans les localités urbaines de 20.000 habitants et plus en 1977	7,5
importance moyenne des ménages(1959-1960)	...	4,4
taux brut de natalité en % (1975-1980) (estimation)	52%
taux de fécondité générale en % (estimation 1979)	230
		.../...

- taux brut de reproduction (1975 - 1980) estimation	...	3,50
- taux de fécondité par âge en % 1959-60 (taux ajustés)		
15 - 19 ans	...	151
20 - 24 ans	...	294
25 - 29 ans	...	264
30 - 34 ans	...	223
35 - 39 ans	...	165
40 - 44 ans	...	85
45 - 49 ans	...	41
- pourcentage des femmes mariées dans les différents groupes d'âges 1960		
14 - 19 ans	...	81,1
20 - 29 ans	...	99,1
30 - 49 ans	...	99,8
50 ans et +	...	100,0
- rapport enfants-femmes	...	762
- nombre moyen de femmes par mari (1959-60)	...	1,25
- taux brut de mortalité en % (1979 estimation)	...	25,0
- taux de mortalité infantile en % (1979 estimation)	...	200
- espérance de vie à la naissance en années (1975-1980) estimation(1)		
- hommes	...	38,5
- femmes	...	41,6
- taux de mortalité par âge en % (1960)		
	M + F	
- 1 an	...	200
1 - 4 ans	...	118
5 - 9 ans	...	38
10 - 14 ans	...	26
15 - 19 ans	...	38

20 - 24 ans	...	52
25 - 29 ans	...	57
30 - 34 ans	...	61
35 - 39 ans	...	68
40 - 44 ans	...	76
45 - 49 ans	...	95
50 - 54 ans	...	118
55 - 59 ans	...	151
60 - 64 ans	...	202
65 - 69 ans	...	274
70 - 74 ans	...	380
75 ans et +
- taux brut d'activité en % (1960)		
- ensemble des deux sexes	...	29,4
- sexe masculin	...	53,0
- sexe féminin	...	6,1
- estimations et projections relatives à la population en 1000 habitants		
1980	...	5.533,9
1985	...	6.344,0
1990	...	8.337,3
2000	...	9.557,8
- Nombre de médecins pour 10.000 habitants 1974(2)	...	0,2
- taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire en %(1975) (3)		
garçons	...	22,0
filles	...	12,2
Total	...	17,1
- nombre d'universitaire nationaux pour 10.000 habitants en 1974 (2)	...	1,47
- produit national brut(en millions de US dollars courants)(2)		

1973	...	429,8
1975	...	594,9
1976	...	737,8

- produit national brut per capita en US dollars à prix courants (2)

1973	...	100
1975	...	130
1976	...	156

(1) guide démographique pour l'Afrique CEA-Nations-Unies, 1978

(2) rapport préliminaire : recueil de statistiques socio-économiques pour les pays du Sahel.

(3) UNESCO. SEM/Sahel 1, Paris Octobre 1979" l'analyse statistique des données démographiques et éducatives en relation avec la projection des effectifs scolaires dans les pays du Sahel".

ANNEXE 2 g - Données socio-économiques et démographiques de base pour les pays du CILSS : SENEGAL

- superficie totale en 1000 km2	196,7
- terre arable en Km2(1)	23.931
- population totale en 1000 habitants(1976)....	4.997,9	
- habitants par km2(1976)		
- superficie totale	25,4
- terre arable	208,8
- population rurale par km2 de terre arable(1976)	145,4
- taux d'accroissement de la population en %		
1976 - 1996		2,63
1996 - 2000		2,45
- population de - 15 ans en % 1976	43,05
- rapport de masculinité 1976		
- population totale	...	98
- population de la capitale		
et des villes de 20.000 habitants et + 1976		
Dakar	940.920
Thiès	115.245
Kaolack	104.154
Saint-Louis	88.665
Ziguinchor	69.646
Diourbel	53.886
Louga	33.579
M'Bour	36.952
M'BACKE	25.390
Tambacounda	33.637
- population totale en % résidant dans les localités urbaines de 20.000 habitants et plus		
1976	32
- importance moyenne des ménages, 1957-1958)		4,5
- taux brut de natalité en % (1978)		25,0
- taux de fécondité générale en % (1978)		204,1
- taux brut de reproduction 1978		3,43

- taux de fécondité par âge en % (1978)

15 - 19 ans	189
20 - 24 ans	304
25 - 29 ans	332
30 - 34 ans	265
35 - 39 ans	197
40 - 44 ans	108
45 - 49 ans	34

- pourcentage des femmes mariées dans les différents groupes d'âges (1976)

15 - 19 ans	44,06
20 - 24 ans	76,37
25 - 29 ans	89,35
30 - 34 ans	92,74
35 - 39 ans	92,41
40 - 44 ans	90,38
45 - 49 ans	86,31
50 ans et +	57,43

- rapport enfants-femmes % (1976)	706
- nombre moyen de femmes par mari 1976		1,5
- taux brut de mortalité en % (1970-1971)		20,3
- quotient de mortalité infantile en % 1978		117,7
- espérance de vie à la naissance en années (estimation 1975-1980)(1)		

hommes	39,4
femmes	42,6

- taux de mortalité par âge en % (1957)

		M	F
- 1 an	232	166
1 - 4 ans	51	43
5 - 9 ans	14	12
10 - 19 ans	9	9
20 - 29 ans	12	6
30 - 39 ans	6	7
40 - 49 ans	14	14
50 - 59 ans	20	7

		M	F
60 - 69 ans	42	49
70 ans et +	70	71
- taux brut d'activité en % 1976			

- ensemble des deux sexes 30,7
- sexe masculin 58,5
- sexe féminin 3,7

- estimations et projections relatives
à la population en 1000 habitants (au 1er Janvier de chaque année)

1980	5.601,1
1985	6.377,4
1990	7.261,3
1995	8.267,7
2000	9.473,3

- nombre de médecins pour
10.000 habitants (1974)(2) 0,7
- taux brut de scolarisation
dans l'enseignement primaire en (1975) (3)

garçons	52,1
filles	37,5
Total	44,8

- nombre d'universitaires nationaux
pour 10.000 habitants en 1974 (2) 16,77
- produit national brut(en millions de US \$ courants) (2)

1973	1.340,1
1975	1.798,8
1976	1. 981,1

- produit national brut per capita en US \$
à prix courants (2)

1973	283
1975	360
1976	386

(1) guide démographique pour l'Afrique CEA Nations-Unies, 1978

(2) rapport préliminaire ; recueil de statistiques socio-économiques pour les pays du Sahel CIISS -Club du Sahel, novembre 1976

(3) Unesco SEM/Sahel 1, Paris Octobre 1979 "l'analyse statistique des données démographiques et éducatives en relation avec la projection des effectifs scolaires dans les pays du Sahel".

ANNEXE 2 h - Données socio-économiques et démographiques de base
pour les pays du CILSS : TCHAD

- superficie totale en 1000 km ²	1.284
- terre arable en Km ² (1)	69.483
- population totale en 1000 habitants (estimation au 30/6/1978)	4.309
- habitants par km ² (1978)		
- superficie totale	3,4
- terre arable	62
- population rurale par Km ² de terre arable (1978)	51
- taux d'accroissement de la population estimée en %		
1975 - 1980	2,06
1980 - 1985	2,25
1985 - 2000	2,36
- population de -15 ans en % (1978)	40,6
	
- rapport de masculinité (1964)		
- population totale	90
- population rurale
- population urbaine	96
- population de la capitale et des villes de 20.000 habitants et		
N'Djaména	...	280.000
Sarh	...	61.300
Moundou	...	62.300
Abéché	...	49.900
Doba	...	20.100
Bongor	...	22.200
Pala	...	20.400
Koumra	...	24.300
Kélo	...	25.600

.../...

- population totale en % résidant dans les localités urbaines de 20.000 habitants et plus (estimation 1978)	17,8
- importance moyenne des ménages (1964)	4,2
taux brut de natalité en % (estimation 1978)		43,2
- taux de fécondité générale en % estimation 1978	...	189,9
- taux brut de reproduction estimation 1978	2,53
- taux de fécondité par âge en % (1964)		
15 - 19 ans	162
20 - 24 ans	268
25 - 29 ans	217
30 - 34 ans	159
35 - 39 ans	121
40 - 44 ans	60
45 - 49 ans	38
- pourcentage des femmes mariées dans les différents groupes d'âges		
15 - 19 ans	72,6
20 - 24 ans	97,6
25 - 29 ans	99,2
30 - 34 ans	99,7
35 - 39 ans	99,7
40 - 44 ans	99,8
45 - 49 ans	99,8
50 ans et +	99,8
- rapport enfants femmes en % (1964)...		643
- nombre moyen de femmes par mari (1964)		1,30
- taux brut de mortalité en % (estimation) (1975-1980)	22,8
- taux de mortalité infantile		
en % (1975-80 estimation) (1)	155
- espérance de vie à la naissance en années (1975-80 estimation) (1)		
- hommes	38,5
- femmes	43,4
- taux de mortalité par âge (1964) en %		

		M	F
- 1 an	205	164
1 - 4 ans	31	26
5 - 9 ans	11	10
10 - 19 ans	18	14
20 - 29 ans	20	16
30 - 39 ans	26	18
40 - 49 ans	40	24
50- 59 ans	75	41
60- 69 ans	115	69
70 ans et +	225	115

- taux brut d'activité en % (1978 estimation)

- ensemble des deux sexes	38,3
- sexe masculin	60,0
- sexe féminin	17,7

- estimations et projections relatives

à la population en 1000 habitants (au 1er Janvier de chaque année).

1980	4.442,0
1985	4.991,5
1990	5.609,0
1995	6.302,8
2000	7.082,5

- nombre de médecins pour

10.000 habitants 1974(2)	0,2
--------------------------	------	-----

- taux brut de scolarisation dans

l'enseignement primaire en %(1975)(3)

garçons	51,7
filles	18,9
Total	35,0

- nombre d'universitaire nationaux

pour 10.000 habitants en 1974(2)	2,05
----------------------------------	------

- produit national brut(en milieu de US \$ courants) (2)

- 1973	337,5
- 1975	464,2
- 1976	505,3

- produit national brut per capita en US\$ à prix courants(2)

1973	87
1975	115
1976	123

(1) guide démographique pour l'Afrique CEA - Nations Unies, 1978

(2) rapport préliminaire : recueil de statistiques socio-économiques pour les pays du Sahel. CILSS Club du Sahel.

(3) UNESCO SEM/Sahel 1, Paris Octobre 1979 "l'analyse statistique des données démographiques et éducatives en relation avec la projection des effectifs scolaires dans les pays du Sahel".

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - Direction des recensements et des enquêtes : "Aspects généraux de la Démographie du Cap-Vert" PRAIA 1983
- 2 - Linda Demers " Morbidité et mortalité en Haute-Volta : 1960-1976 INSD - Direction Recherche Démographique - Ouagadougou Octobre 1981
- 3 - CEA Nations-Unies "Guide Démographique de l'Afrique ", 1978
- 4 - Benjamin Gil " Projections Démographiques pour le Tchad 1963 à 1985".
- 5 - "Enquête Démographique au Tchad 1964 : Résultats définitifs Tome I Analyse des Résultats" - Service de Statistique - SEDES - INSEE Paris Juin 1966
- 6 - Nations-Unies "Projections démographiques : Problèmes et Solution" Rapport du groupe d'études sur les projections démographiques Budapest, Hongrie 17 - 28 Mars 1980
- 7 - Ministère du Plan de la République du Niger "Plan Quinquennal de développement économique et social 1979-83".
- 8 - Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux Bureau Central "Recensement Général de la Population 1977 - résultats provisoires : population résidente des départements, arrondissements et centres urbains" Niamey 1978.
- 9 - C. Conim "Evaluation des effectifs de la population du Cap-Vert" groupe de démographie africaine -Monographie n°32 Paris Septembre 1980.
- 10 - Mme A. BRENOT Ouldali " La Démographie des pays du Sahel" situation actuelle et perspectives" Essai CILSS Club du Sahel Septembre 1980.
- 11 - UNESCO " l'analyse statistique des données démographiques et éducatives en relation avec la projection des effectifs dans les pays du Sahel". Paris Octobre 1979.
- 12 - Cathérine Bigot " Fécondité en Haute-Volta" Rapport de stage mars 1981(une soixantaine de pages dactylographiées)
- 13 - Division des Ressources Humaines - Direction de la Planification "croissance démographique et perspectives de développement au Sénégal". Mai 1978

- 14 - Comissao Do V Aniversario Da Independencia Nacional "República De Cabo Verde
5 anos De independencia 1975-1980".
- 15 - Direction de la Statistique du Sénégal - Bureau National du "Recensement Général de la population d'Avril 1976 - Analyse des résultats nationaux".
- 16 - croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest" sous la direction de J.C. CALDWELL the Population Council New-York 1973.
- 17 - " l'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique "recueil publié sous la direction de S.H. Omindé et C.N. EJIOCU
The Population Council, New-York, 1974
- 18 - " Inventaire des capacités et activités démographiques dans le Sahel" Family Health care/the Population Council en collaboration avec l'Institut du Sahel - 1979
- 19 - " la démographie au service de la planification agricole"
FAO - Rome, mai 1975
- 20 - Direction de la Statistique de la Mauritanie BCRP "Recensement Général de la Population 1977 - Résultats prioritaires volume I "
- 21 - Direction de la Statistique de la Mauritanie BCRP "Recensement Général de la population 1977 - Caractéristiques Démographiques"
- 22 - Institut National de la Statistique et de la Démographie de Haute-Volta "Recensement Général de la Population, décembre 1975 : résultats définitifs - volume I : des données nationales", Ouagadougou, Août 1978.
- 23 - Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique - Bureau Central de Recensement Mali" Principales Caractéristiques de la population malienne à partir des résultats définitifs du recensement de 1976 - Analyse du Recensement, Tome I "Bamako, Mars 1982.
- 24 - P. SAWADOGO "Evaluation, analyse démographique et perspective de la population du Mali de 1976 à l'an 2000 et au delà".

.../...

- 25 - Direction de la Statistique du Sénégal - Division des enquêtes et de la Démographie "Enquête Sénégalaise sur la fécondité 1978 - rapport national d'analyse.
volume I Analyse des Résultats Définitifs" Dakar juillet 1981.
- 25 - Club du Sahel - CILSS "rapport préliminaire - recueil de statistiques socio-économiques pour les pays du Sahel"
- 27 - CENTRAL STATISTICS - DIVISION de GAMBIE " population Census 1973 STATISTICS for local Government areas and districts - Volume III : Général report".
- 28 - "Cartographie des pays du Sahel"
Ministère Français de la Coopération - Direction des Programmes Sous - Direction des Etudes Economiques et de la Planification, Paris, 1976.



Document Imprimé au Département des Communications
de l'Institut du Sahel

Mars 1984